



L'HEMICYCLE

MAGAZINE

Revue semestrielle de l'Assemblée nationale du Bénin Numéro 020 Edition de janvier 2022

Contre le terrorisme au Sahel

Louis G. VLAVONOU appelle à une mobilisation mondiale



PALAIS DES GOUVERNEURS

Un plan de sécurité et de défense élaboré



ASSEMBLÉE NATIONALE

Un nouveau siège en construction



MARIAM CHABI TALATA ZIMÉ

Les hommages de la 8^{ème} législature



RÉFORME

Une Direction pour s'occuper de l'information et de la communication



Sommaire

L'HÉMICYCLE

Revue semestrielle de l'Assemblée Nationale du Bénin
Dépôt légal N°6118 du 30 mai 2012-10-11 Bibliothèque
Nationale 2ème trimestre - ISSN 1840 - 7005
Siège : Assemblée Nationale BP : 371 Porto-Novo
(République du Bénin)
Tél. : (229) 20 21 36 44 / 20 21 36 45
Fax : (229) 20 21 45 45

Directeur de Publication
Louis Gbèhounou VLAVONOU

Rédacteur en Chef
Claude F. GANGBE

Rédacteur en Chef Adjoint
Vitali BOTON

Chef d'Édition
Paul AHOUNOU

Rédaction
Affissou ANONRIN
Hermann OBINTI
Thomase KPADE DEMAGNON

Conseillers à la Publication
Boniface YEHOUE TOME
Nazaïre SADO
Mariano OGOUTO LOU
Mathieu AHOUAN SOU
Moukaram A. M. BADAROU
Clément HOUINOU EBO

Correcteur
Sagui KOUSSERE

Distribution
Lambert DAH LOKONON
Ulrich ALIHONOU

Conception et Graphisme
Léonard TINDEDJROHOUN

Photos
Alban SODJINOU
Andric LOKOSS
Octave ADJOHOU
Pascal ZOHOUN

Ont collaboré à cette parution
Francis OKOYA
Philippe ADENIYI
Brice GUEDE
Dieudonné METONOU

Imprimerie



EDITORIAL

Pour la survie et le respect de notre
Institution !

Page 3

REPORTAGE

Échange de vœux à l'Assemblée nationale : Députés et personnel
parlementaire rendent hommage au Président Louis G. Vlavonou

Pages 4-5

Réception dans les divers ordres de mérite du Bénin : 70 députés
de la 8ème législature faits commandeurs et 05 grands officiers

Pages 6-7

Les mérites du Président Vlavonou et ses collègues de
la huitième législature

Pages 8-9

Assemblée nationale: La huitième législature rend hommage
aux fonctionnaires parlementaires admis à la retraite

Pages 10-11

Construction du nouveau siège du parlement : l'Assemblée
nationale, maîtresse d'ouvrage

Pages 16-18

Pandémie de Corona virus depuis 2020 : La coopération
interparlementaire survit à la Covid-19

Pages 19-20

Conférence mondiale virtuelle sur l'e-parlement du 16
au 18 juin 2021: La 8ème législature à travers trois de
ses députés, y a pris part

Page 21

Dixième anniversaire de Radio HEMICYCLE : Sous
le signe de la continuité et de l'innovation

Pages 22-24

POLITIQUE

Trois questions à l'Honorable Orden Jean-Baptiste ALLADATIN: « ...Sous
ma coordination et avec mon implication effective, la préparation, l'étude
et le suivi des différents dossiers sont bien assurés... »

Pages 25-26

ACTIVITÉS

Cérémonie d'au-revoir à la première vice-présidente de l'Assemblée nationale:
le parlement rend un hommage mérité à Mariam Chabi Talata Zimé

Pages 27-38

NATION

Mise en œuvre du nouveau Règlement intérieur de l'Assemblée
nationale : une Direction pour s'occuper de l'information et la
coordination de la communication parlementaire

Pages 39-45

VIE ASSOCIATIVE

7ème congrès ordinaire du Synapa : Fulbert Akpédjé Acapo
reconduit au poste de Secrétaire général pour trois ans

Pages 46-47

CARNET NOIR

Il était une fois, l'honorable Edmond Zinsou, un
exemple pour la jeunesse !

Page 49

Feu Jean-Pierre Babatoundé : un parcours pro-
fessionnel, militant et politique bien accompli

Pages 50-51



Editorial

Louis G. VLAVONOU

Pour la survie et le respect de notre Institution !

Après mon élection, le 17 mai 2019 en qualité de Président de l'Assemblée nationale, j'ai compris que la tâche qui m'attendait quoique exaltante était tout aussi complexe que délicate. Je m'y suis mis résolument avec la détermination d'imprimer ma marque. Les défis à relever par la huitième législature étaient nombreux et variés en raison de leurs spécificités et enjeux. Le constat fait aux plans de la gestion administrative, financière et sociale du parlement n'était pas du tout reluisant. La mal gouvernance, le clientélisme tous azimuts dans la gestion du personnel, l'indolence diplomatique, le déficit communicationnel... bref, tout était à réformer pour l'efficacité et la performance de notre parlement. Avec mes collègues membres du Bureau de l'Assemblée nationale, appuyé par la Conférence des Présidents, j'ai donc entrepris des réformes audacieuses qui paraissaient douloureuses mais indispensables à la survie et au respect de notre Institution. Fort heureusement, ces réformes ont régulièrement été soutenues par l'esprit de responsabilité, de tolérance et de consensus qui a toujours prévalu au sein des députés de la huitième législature.

Au regard du contexte sociopolitique qui prévalait dans le pays, nous avions l'obligation d'opérer ces réformes qui s'imposaient à nous dans une démarche de consolidation de la paix et de la concorde dans notre pays. Etant donné qu'aucun sacrifice ne doit être épargné lorsqu'il s'agit des réformes qui influent fondamentalement sur la qualité de vie des citoyens et l'évolution socio-politique de notre pays, nous avons donc pu surpasser l'état d'âme des uns et des autres pour opérer des changements d'envergure dans le mode de gestion des ressources humaines, techniques, financières, comptables et matérielles de notre Institution. Ainsi, l'engagement de la huitième législature d'opérer d'importantes réformes au sein de l'Institution s'est donc matérialisé par l'adoption de la Résolution n° 2020-01 du 14 juillet 2020 portant révision du Règlement intérieur et qui a pour conséquence immédiate, la mise en place au sein du Secrétariat général administratif d'une Direction des services de l'information et de la communication et d'une Cellule d'audit interne rattachée directement au Président du parlement avec les démembrements que ces nouvelles structures impliquent. Sans compter la création inédite des organes de gestion des marchés publics à l'Assemblée nationale.

Comme vous le savez, l'Assemblée nationale est l'un des édifices institutionnels issus de la Conférence nationale des forces vives de février 1990. Depuis lors, elle participe activement à l'expérience démocratique et à la consolidation de l'Etat de droit dans notre pays. En tant qu'Institution de contre pouvoir prévue par la Constitution du 11 décembre 1990, elle vote les lois, contrôle l'action publique du pouvoir exécutif et représente le peuple. Depuis la première législature, l'Assemblée nationale ne s'est jamais dérobée à

cette mission. Chaque législature s'est efforcée, autant qu'elle le peut, à écrire, à travers les hommes et les femmes qui la composent, sa page d'histoire en tenant compte de l'environnement politique, social, économique et culturel de notre pays. Pour ce qui concerne la présente législature, en plus donc des courageuses et exigeantes réformes dans lesquelles elle s'est engagée afin de hisser notre parlement au rang des institutions respectables, un travail législatif axé sur la justice, le bien-être social et économique de nos concitoyens se fait avec méthode. Entre autres, on pourra évoquer le vote de la loi organique n° 2020-38 sur la Cour des comptes qui a été déclarée conforme à la loi fondamentale par la Cour constitutionnelle. Mieux, nous avons mis un accent particulier sur les lois à forte valeur ajoutée sociale, en votant notamment la loi portant protection de la santé des personnes et celle portant organisation des activités pharmaceutiques. De même, nous avons modifié la loi portant régime juridique du bail à usage d'habitation, afin d'y insérer des dispositions relatives à la location-cession, destinée à faciliter l'accès des Béninoises et des Béninois à la propriété immobilière.

Dans sa fonction de contrôle de l'action du gouvernement, la huitième législature a, dans le strict respect des dispositions applicables à l'Assemblée nationale, établi une collaboration plus responsable avec l'exécutif. Pour être plus efficace et plus dynamique, nous avons cherché à utiliser sans complaisance et sans parti pris, mais dans le respect des dispositions de notre Règlement intérieur de nouveaux moyens de contrôle de l'action gouvernementale. En effet, nous avons exploré d'autres chantiers légaux en nous appuyant sur les prérogatives de la Commission des Finances et des Echanges en matière du contrôle financier des entreprises publiques et semi-publiques. La commission en charge des finances qui est une commission permanente du parlement ayant le pouvoir d'investigation dans les entreprises publiques et semi-publiques aux fins de faire la lumière sur la gestion de celles-ci, a été mandatée aux fins de contrôler la gestion comptable et financière du Conseil National des Chargeurs du Bénin (CNCB) au titre de l'exercice 2020. Par ailleurs, les autres formes d'interpellations nous ont permis d'obtenir les réponses et communications du gouvernement, au sujet de plusieurs questions orales avec débat.

Bien souvent, la virulence des débats lors de l'examen de certains textes de loi fait trembler l'Hémicycle mais sans jamais mettre à mal son unité. Nous avons toujours su puiser dans notre génie créateur et dans notre expérience pour préserver l'efficacité et la crédibilité de notre parlement. Les lignes bougent positivement dans nos manières de faire et dans nos comportements. Nul doute donc que nous sommes sur la bonne voie. Nul doute que la noble mission que le peuple béninois nous a confiée est en train d'être accomplie avec efficience. Vous le constaterez avec aisance en parcourant les pages suivantes de votre magazine « l'Hémicycle ».

Bonne et heureuse année 2022 à tous !

Échange de vœux à l'Assemblée nationale

Députés et personnel parlementaire rendent hommage au Président Louis G. Vlavonou

La tradition a été respectée. Les membres de la communauté parlementaire (Députés et personnels civil et militaire de l'Assemblée Nationale) ont échangé les vœux de nouvel an le vendredi 14 janvier 2022. L'événement s'est déroulé en deux étapes. D'abord dans le jardin du Palais des gouverneurs entre le Président Louis G. Vlavonou et le personnel puis ensuite à l'hémicycle entre le Président Vlavonou et ses collègues députés. Au cours des deux cérémonies, un bilan de l'année écoulée a été fait et des engagements ont été pris pour l'année 2022.

El-Hadj Affissou Anonrin



Trois discours ont marqué les temps forts de la cérémonie d'échange des vœux entre le personnel parlementaire et le Président de l'Assemblée nationale. C'est à Fulbert Acakpo, Secrétaire général du Syndicat National Autonome du Personnel de l'Assemblée (Synapa) qu'est revenu l'honneur d'ouvrir le bal. Il a rendu grâce à Dieu et a surtout renouvelé sa gratitude au Président Louis G. Vlavonou pour les courageuses réformes engagées et surtout les actes historiques qu'il a posés dans le cadre de la sécurisation de l'emploi parlementaire et de l'amélioration des conditions de vie des travailleurs. Il s'agit notamment de : la décision n°2021-093 du 17 septembre 2021 portant attributions, organisation et fonctionnement du cabinet du Président de l'Assemblée nationale et du secrétariat général administratif ; des

décisions portant avancement et reclassement du personnel avec effet immédiat ; la décision n°2021-115 du 17 novembre 2021 portant statut du personnel parlementaire en République du Bénin ; la décision n°2021-133 du 29 décembre 2021 portant reversement d'agents contractuels dans la fonction publique parlementaire. « Cette dernière décision est une vieille doléance du syndicat qui s'est réalisée sous votre autorité », a dit Fulbert Acakpo qui a aussi salué le coup d'œil qui a été fait aux mérites des agents admis à faire valoir leurs droits à la retraite par le Président Vlavonou et les membres de son bureau.

Emboîtant les pas au Secrétaire général du Synapa, Mariano Pascal Ogoutolou, Secrétaire général administratif de l'Assemblée nationale a témoigné au Président Vlavonou et aux mem-

bres de son bureau toute sa gratitude pour le leadership imprimé à l'institution parlementaire depuis sa brillante élection. Il a également exprimé sa profonde satisfaction pour les réformes engagées afin de moderniser l'administration parlementaire... Dans son intervention, il a par ailleurs mis un point d'honneur au reversement de 47 agents contractuels à la fonction publique parlementaire. Pour lui, il s'agit d'un acte de haute portée historique qu'il convient de souligner. « Avec la 8ème législature, le blason de l'administration parlementaire a été redoré sous le leadership du Président Louis G. Vlavonou », a reconnu le SGA Mariano Ogoutolou pour qui les défis et enjeux de l'année 2022 imposent un suivi rigoureux des réformes courageuses qui ont été engagées afin de s'assurer de leur mise en œuvre efficiente.





Pour finir ses propos, le SGA Ogoutou a pris l'engagement que chaque fonctionnaire fera preuve de plus de professionnalisme afin d'accompagner le Président Vlavonou dans sa lourde et exaltante mission à la tête de l'institution parlementaire.

Le discours le plus attendu à cette étape de la cérémonie était celui du Président Vlavonou. Dans ses propos, le Président de l'Assemblée nationale a remercié et félicité les responsables à divers niveaux et leurs collaborateurs pour l'engagement et l'accompagnement sans faille dont ils ont fait montre dans la mise en œuvre des réformes engagées et qui se poursuivront avec foi et détermination.

« *Le souci de rendre plus performante notre administration parlementaire en la dotant des moyens efficaces est l'unique voie pour parvenir à l'atteinte de cet objectif que le Bureau de la Huitième législature s'est assigné. C'est pourquoi, la détermination de tout le personnel parlementaire ne doit pas faire défaut. Certaines réformes peuvent vous paraître peu digestes, mais je suis confiant qu'elles produiront plus tard les effets escomptés* », a dit le Président Vlavonou. Paraphrasant feu Jean Pliya, le Président Vlavonou a aussi fait savoir que : « *La construction d'une nation moderne nécessite la destruction de certaines reliques du passé* ». Un peu comme pour rappeler à l'attention du personnel l'immensité de la tâche qui reste à accomplir.

Le souci de rendre plus performante notre administration parlementaire en la dotant des moyens efficaces est l'unique voie pour parvenir à l'atteinte de cet objectif que le Bureau de la Huitième législature s'est assigné. C'est pourquoi, la détermination de tout le personnel parlementaire ne doit pas faire défaut.

L'engagement renouvelé des députés

La 2ème partie de la cérémonie d'échange de vœux s'est déroulée à l'hémicycle. Au nom de ses collègues, le Général Robert Gbian, premier vice-président de l'Assemblée nationale du Bénin a fait le bilan de l'année 2021 qui s'est achevée. Pour lui, « *L'année 2021 fut une année exceptionnelle : d'une part, par l'organisation réussie de l'élection du duo Président de la République et vice-présidente issue de nos rangs ; d'autre part, par la qualité des textes votés et la richesse de nos débats parlementaires* ». Poursuivant son intervention, le premier vice-président précise que « *de par la rigueur de son travail et son attachement à faire respecter les valeurs de la République, l'Assemblée nationale, sous le leadership inspiré et déterminé du Président Vlavonou, a montré, une*

fois encore, qu'elle est le temple de la démocratie et de l'Etat de droit dans notre pays ». Pour le Général Gbian, l'année qui vient de s'achever paraît exemplaire au regard du rôle que doit jouer le Parlement dans une Nation moderne.

Répondant au message du 1er vice-président, le Président Louis G. Vlavonou a fait savoir que « *les motifs de satisfaction qui ont été relevés dans les différentes réformes sont forcément un mérite partagé de tous* ». Et c'est pourquoi il s'est fait l'agréable devoir de témoigner à chacun de ses collègues, toute sa sympathie et sa gratitude pour le travail d'ensemble qui a été accompli.

Tant qu'il reste à faire, c'est que rien n'a été fait. Le Président Vlavonou en est si bien conscient qu'il a rappelé les défis à relever en 2022. Il s'agit du défi sécuritaire, du défi sanitaire, des solutions à la cherté de la vie. « *Rien de tout cela ne sera possible sans un vaste effort d'imagination et d'organisation dans tous les domaines, visant à la fois l'éducation permanente et la transformation des rapports sociaux* », a souligné le Président de l'Assemblée nationale.



Réception dans les divers ordres du mérite du Bénin

70 députés de la 8^{ème} législature faits commandeurs et 05 grands officiers

La Grande chancelière, Mariam Chabi TALATA ZIMÉ a fait le déplacement de l'Assemblée nationale le vendredi 14 janvier 2022 pour procéder à la décoration des députés de la 8^{ème} législature en application de la loi n°2002-17 du 07 février 2007 modifiant l'article 2 de la loi n°94-029 du 03 juin 1996 portant réorganisation de l'Ordre national du Bénin et qui élève au grade de Commandeur de l'Ordre national du Bénin les députés membres de l'Assemblée nationale dès leur entrée en fonction.

Hermann OBINTI



Plusieurs personnalités notamment le Président de l'Assemblée nationale Louis Gbèhounou VLAVONOU ont rehaussé de leur présence cette cérémonie qui revêt une signification particulière aux yeux des récipiendaires. Avant l'admission des récipiendaires dans l'ordre national du Bénin, la grande chancelière Mariam Chabi TALATA ZIMÉ a prononcé un discours décliné en trois grandes parties.

D'entrée, elle a renouvelé avec chaleur et sincérité sa reconnaissance à l'endroit du président Louis Gbèhounou VLAVONOU, de la 8^{ème} législature et du personnel parlementaire qui n'ont ménagé aucun effort pour l'accompagner et la soutenir lors de son séjour parlementaire. Au nombre des actes de soutien, elle a évoqué l'accompagnement de la 8^{ème} législature au duo TALON-

TALATA lors de la présidentielle de 2021.

Abordant la raison de son déplacement au Palais des Gouverneurs à Porto-Novo, la grande chancelière explique qu'elle est venue exprimer la reconnaissance de la Nation toute entière à l'Assemblée nationale et le Parlement de type nouveau qui se met en place grâce aux réformes du président VLAVONOU.

En effet, dans son discours, la grande

chancelière a surtout insisté, au-delà des dispositions légales qui fondent cette décoration, sur les réformes constitutionnelles, politiques, électorales, économiques et sociales engagées courageusement par la 8^{ème} législature sous le leadership éclairé du président Louis Gbèhounou VLAVONOU. Selon elle, la 8^{ème} législature sous la bannière du président VLAVONOU a réinventé la démocratie en démontrant qu'on peut servir utilement et autrement tout en prônant les valeurs telles que l'unité, la paix et la collaboration conviviale. Malgré les attaques, la 8^{ème} législature a servi la nation à travers un autre style parlementaire sans rien attendre en retour avec des lois qualitatives.

Autant d'actes et de faits de haute portée qui sous-tendent la reconnaissance du peuple. « C'est pourquoi le président Patrice TALON





me charge de vous dire merci », a indiqué la grande chancelière avant d'inviter la 8^{ème} législature à maintenir le cap afin de continuer par écrire les plus belles pages de notre histoire.

Le Président Louis G. VLAVONOU élevé au rang de Grand officier de l'Ordre national du Bénin

Le président de l'Assemblée nationale Louis Gbèhounou VLAVONOU est fait Grand officier de l'Ordre national du Bénin ainsi que quatre députés que sont: Boniface Yehouétomè, Dominique Atchawé, Robert Gbian et Sina Ouningui Bio Gounou Idrissou. Sans compter les 70 autres députés qui ont été distingués au grade de Commandeurs de l'Ordre du mérite du Bénin. Après la signature des certificats de réception, le porte-parole des récipiendaires, l'honorable Sofiath Schanou épouse AROUNA, a remercié la grande chancelière pour ses éloges et encouragements qui les galvanisent à mieux servir. Aussi a-t-elle exprimé la gratitude des récipiendaires au président Patrice TALON, Grand maître de l'Ordre national du Bénin qui a bien voulu leur donner ces distinctions dont ils partageront les honneurs avec leurs mandants et entourages. Pour finir, elle a pris solennellement l'engagement à servir le Bénin avec plus de foi et d'abnégation afin d'être dignes de ces distinctions. Pour elle, la lutte contre le terrorisme impose à tous des sacrifices supplémentaires et la 8^{ème} législature jouera sa partition. La photo de famille a mis un terme à la cérémonie, ceci dans une très bonne ambiance.

70 députés de la huitième législature élevés au grade de Commandeur de l'ordre du mérite

- | | |
|-----------------------------------|---------------------------------------|
| 1- Abiosse Abdou Razack Olalandou | 38- HAZOUME Nougbonnon Hypolite |
| 2-ADEN HOUSSOU Dona Léon Adéniyi | 39- HONFO Sonagnon Epiphane |
| 3-ADJOVI Mathieu Gbèblodo | 40- HOUDEGBE Octave |
| 4-ADOMAHOU Jérémie | 41- HOUNGNIBO Kokou Lucien |
| 5-ADOUN Alexis Hilaire | 42- HOUNSA Victor Mitondji |
| 6-Affo Obo Amed Tidjani | 43- KASSA Dahoga Barthélémy |
| 7-AGONGBONON Lambert | 44- KATE Sabai |
| 8- AGONKAN Gildas Habib Bignon | 45- KOGBLÉVI Délonix Djiméco |
| 9-Aguemon Badirou Owolodé | 46- KORA GOUNOU Zimé |
| 10 - AHIVOHOZIN Norbert | 47- KOUWANOU Gnonlonfin Mathias |
| 11-AHONOUKOUN Tossou Marcellin | 48-MAMA Sanni |
| 12- Ahouanvoebla Sèdogbo Augustin | 49- Medegan Fagla Sedami Romarique |
| 13- AHYI Dedeve Eugénie Chantal | 50- MEDEWANOU Koffi Ernest Serge |
| 14- AKÉ Natondé | 51-Mora Sanni Saré Malick |
| 15- Akibou Soro Yaya Worou | 52-Nobime Agbodranfo Comlan Patrice |
| 16- AKPOVI Eustache | 53-NOUTAÏ Tohouégnon Nestor |
| 17- Alladatin Jean Baptiste Orden | 54- OGOUWALÉ romaric |
| 18- Allosohoun Richard Kocouvi | 55- OKOUNDE Kotchikpa Jean-Eudes |
| 19- ANANI Amavi Joseph | 56- Orou Sé Guéné Yacoubou |
| 20- AVALLA Omer | 57- OUSMANE Ibourahima |
| 21- BABA MOUSSA Mariama | 58- SADO Nazaire |
| 22- BAGOUDOU Zakari Adam | 59- SCHANOU AROUNA Sofiatou Modjisola |
| 23- BAKO ARIFARI Nassirou | 60- SEIBOU Assan |
| 24- BANGANA Gilbert | 61-SOKPOEKPE Nathanaël |
| 25- Biokou David Camille Gbossè | 62- SOSSOU Dakpè |
| 26- BISSIRIOU Eniola Awawou | 63- Sounon Bouko Bio |
| 27-BOKOVE Léon | 64- Tchaou Florentin |
| 28- DAGNIHO Rosine | 65-TCHOBO Valère Dèhouegnon |
| 29- Dègla Assouan Comlan Benoît | 66- TOGNI Cyprien |
| 30- Feu DEMONLE MOKO Alidou | 67- TOGNIGBAN Etienne |
| 31- DOSSOU Codjo Louis | 68-YAHOUÉDEHOU Janvier François |
| 32- GBADAMASSI Abdel-Kader | 69-YEMPABOU Boundja Jacques |
| 33- GBAHOUNGBA David | 70-Yombo Tchoropa Thomas |
| 34- Gbénonchi Gérard | |
| 35- GBENOU Paulin | |
| 36- GOUNOU SALIFOU Abdoulaye | |
| 37- GUIDI Euric | |

Les mérites du Président Vlavonou et ses collègues de la huitième législature

Avant de procéder à la distinction effective des députés de la huitième législature et leur Président, la Vice-présidente de la république Mariam Chabi TALATA ZIMÉ a levé un coin de voile sur les motivations. A l'en croire, au Bénin depuis 2019, des avancées positives sont notées dans la contribution du Parlement à la construction de notre pays. Ce Parlement qui aura «réinventé» la Démocratie, a-t-elle indiqué, porte la griffe de la 8ème législature présidée par Louis Gbèhounou VLAVONOU qui a su imprimer à ses collègues sa vision des réformes. Mais ce qui particularise la 8ème législature, a-t-elle déclaré, ce n'est pas seulement les lois votées par elle, mais son inclination à donner l'exemple. Grâce au président VLAVONOU, la bonne gouvernance parlementaire est devenue une réalité avec la mise en place de plusieurs outils de gestion et de transparence. Retour sur quelques extraits d'un discours qui vante les mérites de la 8ème législature et de son président.

Mariam Talata Chabi ZIMÉ à la cérémonie de décoration des députés de la 8ème législature : «...la vraie raison de ma présence ici, c'est la reconnaissance de la nation toute entière à l'Assemblée nationale du Bénin. Je suis donc ici pour la réception dans l'ordre national des lucides, vaillants et intrépides représentants de notre peuple épris de paix, d'égalité, de justice et de paix. À la Grande chancellerie, nous avons coutume quand nous recevons des récipiendaires dans nos ordres, de donner les raisons de leurs distinctions d'élévation ou de célébration. Il y a dans cette démarche, un souci éthique de transparence, d'un devoir pédagogique de modelage des jeunes générations en vue de les amener à s'inspirer du parcours des aînés et aller à leur école. S'agissant de vous honorables députés de la 8ème mandature, deux raisons justifient vos nominations et promotions dans l'ordre national du Bénin. La première émane d'une disposition légale et la seconde du mérite découlant du service éminent et méritoire que vous avez rendu à la nation béninoise sous le régime de la Rupture, des réformes profondes, contraignantes mais nécessaires



en vue de l'émergence d'un nouvel ordre, de la naissance d'un nouvel état d'esprit irrigué par la bonne gouvernance, le civisme et le patriotisme.

En effet, la loi n° 2002-17 du 7 février 2007 modifiant et complétant l'article 2 de la loi n°94-029 du 3 juin 1996 portant réorganisation de l'ordre national du Bénin en son article 1er alinéas 3 et 4 dispose, je cite: «Le président de l'Assemblée nationale est élevé à la dignité de Grand officier de l'Ordre national du Bénin dès son entrée en fonction. Alinéa 2 : les députés membres de l'Assemblée nationale sont nommés ou promus au grade de Commandeur de l'ordre national du Bénin dès leur entrée en fonction.». Et il est aussi ajouté dans le même article que je cite : si elles sont déjà décorées dans l'ordre à un grade ou à une dignité égale ou supérieure au grade ou à la dignité que leur confèrent leurs fonctions, les personnalités citées ci-dessus sont promues ou élevées dès leur entrée en fonction au grade ou à la dignité immédiatement su-

périeure». Votre réception dans l'ordre national honorables députés se justifie d'emblée par ces dispositions légales mais aussi, il faut le rappeler à tous, par les hauts faits marquants, les actes exceptionnels, les décisions courageuses et de grande portée politique, socio-économique et culturelle prises par vous sous le leadership du président de l'Assemblée nationale Louis Gbèhounou VLAVONOU. Jamais on n'a vu dans l'histoire de notre pays et de notre démocratie, un Parlement se consacrer, se dédier tout entier à l'unité et à la paix en son sein, la bonne gouvernance, la coexistence pacifique institutionnelle en vue du progrès et du développement de notre pays.

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale, honorables députés contre toute attente et contrairement à notre histoire, nos vécus antérieurs, vous avez fait de cette maison nationale, un lieu de vie et de collaboration saine, de travail convivial, fructueux et bénéfique à la nation toute entière. Vous avez monsieur le Président de l'Assemblée nationale et honorables députés, inventé à l'hémicycle une autre manière de servir la nation, un autre style de management qui détonne et contraste avec ce à quoi on nous a appuyé ici et ailleurs. Le Parlement de votre temps, parlement dit du recul démocratique, qualifié de Parlement monocore, traité de caisse de résonance de l'exécutif est pourtant paradoxalement le Parlement qui n'a jamais rien attendu de concret. Jamais ! Rien réclamé à qui que ce soit avant de faire son devoir pour voter les lois. Votre mandature a été et reste celle des hommes et des femmes qui ont fait le choix de servir la nation dans une adhésion collective au combat de tous pour l'émergence de notre pays, sa dignité et son respect. Vous avez monsieur le Président de l'Assemblée nationale, honorables députés, tourné le dos aux manœuvres dilatoires et anti progressistes, aux contestations stériles, aux critiques et querelles sans fin, aux violences verbales nuisibles à la pro-



ductivité et à l'efficacité des institutions, le Parlement s'est majoritairement engagé dans la voie de la construction consensuelle, responsable et durable de notre pays. Consciente du fait qu'on ne peut construire, développer ensemble une nation, un pays si on ne partage les mêmes visions, les mêmes ambitions et les mêmes stratégies, votre institution a fait le choix conscient et assumé de ne pas être un contre-pouvoir nocif et toxique, un champ perpétuel de batailles où s'affrontent des intérêts personnels et égoïstes mais un espace pacifique de soutien, de contribution à la construction de la nation dans le don, le dépassement et le sacrifice de soi, l'abnégation, le civisme, l'amour profond et sincère de notre pays et de son peuple. Monsieur le Président, on dit qu'on ne réinvente pas la roue mais si la Démocratie en était une, j'estime que vous l'avez réinventée au Bénin en officiant les faces sombres embarrassantes, gênantes, honteuses qui empêchaient de voir ce qu'elle est de bienveillante, de bienfaisante, d'apaisante au sein de l'hémicycle et dans le pays tout entier. Vous avez donné à voir qu'on peut décider de changer, de s'améliorer, de se parfaire et parvenir à s'engager résolument dans cette voie sans se laisser distraire par les fatalistes, les pessimistes, les alarmistes d'ici et d'ailleurs. C'est pour tout cela, pour toutes ces qualités, à l'heure du bilan comme c'est le cas aujourd'hui, qu'au niveau de la Grande chancellerie, on se rend compte que vous avez soulevé les montagnes, bouché la barre trouée, réalisé ce qui jusqu'ici semblait impossible sur plusieurs plans. C'est pour cette raison qu'après vous avoir nommés et promus dans l'ordre national, le Grand Maître de l'ordre, le président de la république Patrice TALON me charge personnellement de vous dire merci. Merci pour vos précieuses contributions aux défis que notre pays a relevés, au progrès qu'il accomplit de jours en jours grâce à vous honorables députés. De fait la constitution d'un pays, c'est sa loi d'orientation, de régulation et de gestion du vivre ensemble. C'est donc un outil de travail et de développement qui nécessite par moment des réajustements en fonction des contextes, des nouveaux défis et besoins de notre pays. Notre constitution longtemps fétichisée et figée dans le temps pour des raisons basses et inavouables a été de façon courageuse révisée, actuali-



sée et contextualisée par votre mandature. Cet exploit inédit des députés de la 8ème législature met désormais à la disposition de notre pays un instrument d'auto gestion répondant à nos problèmes actuels de progrès, de justice, de sécurité de bonne gouvernance et de solidarité. Du fait de votre sens élevé du devoir dans l'unité et la convergence de vue, le peuple béninois vous doit un ensemble d'avancées notamment l'organisation d'élections groupées en vue d'une gestion saine et rationnelle de nos ressources, la création de la Cour des comptes dans un souci de transparence et de bonne gouvernance, la création du Conseil de sécurité et de défense dont l'existence est une nécessité de notre sous-région menacée par le terrorisme djihadiste et la piraterie maritime, la reconnaissance et la revalorisation de la chefferie traditionnelle dans une dynamique globale de visibilité de notre pays et sa riche culture, la reconnaissance de l'existence des inégalités du genre dans

le vote de lois en vue de leur correction progressive, la relecture des textes protégeant la fille et la femme au Bénin. Le pays vous doit aussi honorables députés, le vote de lois stratégiques, déterminantes et indispensables à l'assainissement de nos pratiques politiques et socioéconomiques. Il s'agit entre autres du code électoral, de la charte des partis politiques, du statut de l'opposition, du code des marchés publics en république du Bénin, de la loi organique sur la Cour des comptes, de la loi portant code des investissements en république du Bénin, de la loi portant modernisation de la justice, de la loi portant protection de la santé des personnes, de la loi sur la biosécurité, du code de l'administration territoriale en république du Bénin, du code général des Impôts...etc. Mais ce qui vous singularise plus et que la nation vous reconnaît encore ce jour, c'est votre noble et humble inclinaison à donner l'exemple. Pour vous, il ne suffit pas de voter des lois visant la promotion de la bonne gouvernance, il faut en donner l'exemple, il faut en être l'exemple. C'est pourquoi au niveau de la gouvernance de l'institution parlementaire, la nation salue vos efforts de gestion rationnelle, participative, concertée et transparente à travers la création d'une cellule d'audit interne de l'Assemblée nationale, la mise en place effective des organes de passation de marchés publics, la création de la Commission administrative paritaire de l'Assemblée nationale, la création de la Télévision Hémicycle, la création de la Cellule focale genre de l'Assemblée nationale. Monsieur le Président de l'Assemblée nationale, honorables députés, la liste des faits et actes méritoires de votre mandature ayant permis à notre pays d'aller de l'avant est longue. Nous ne pouvons les énumérer tous dans le cadre de cette cérémonie de décoration, c'est pourquoi nous avons retenu quelques-uns. Je sais qu'il n'a pas été toujours facile dans les projets ou entreprises communes d'atteindre spontanément sur toutes les questions de consensus. Chacun a certainement connu des moments de conflit intérieur, de lutte avec soi-même... cette décoration est la reconnaissance de la nation pour les sacrifices consentis par vous tous ici et aussi une invitation à maintenir le cap....»

Propos transcrits par Hermann OBINTI

Assemblée nationale

La huitième législature rend hommage aux fonctionnaires parlementaires admis à la retraite

Le vendredi 14 janvier 2022, l'Assemblée nationale sous le leadership éclairé du Président Louis Gbèhounou VLAVONOU, a rendu hommage aux fonctionnaires Parlementaires admis à faire valoir leur droit à la retraite. C'était à l'occasion d'une cérémonie fort simple qui a succédé à la cérémonie de présentation de vœux du personnel parlementaire au Président de l'institution.

Polo. AHOUNOU



En effet, c'est depuis 2012 que l'Assemblée nationale a organisé une telle cérémonie d'hommages aux retraités. « ...Grâce à la huitième législature c'est à dire au Président de l'Assemblée nationale et à son bureau, la plaie a commencé par se cicatrifier. À présent que les choses reprennent, Monsieur le Président, vous n'avez pas voulu nous laisser en rade ; nous qui avons rendu des loyaux services au parlement. Monsieur le Président, vous êtes un homme de conviction qui croit profondément à ce qu'il fait. Je voudrais terminer par vous citer vous-même : La Providence divine ne vous fera jamais défaut ». Ainsi s'est exprimé sous des ovations nourries de l'assistance, le président de l'Amicale des fonctionnaires retraités de l'Assemblée nationale, Théophile Noutai. Il s'est

voulu à l'occasion, porte-parole des récipiendaires qui ont tenu à dire leur reconnaissance à l'endroit du Président de l'Assemblée nationale Louis Gbèhounou VLAVONOU et des membres du bureau de l'Assemblée nationale qui viennent ainsi de réparer une injustice vieille de près d'une décennie.

Pour sa part, le Président de l'Assemblée nationale a d'abord rendu

grâce à Dieu. «...Rendez grâce au Seigneur car il est bon. Eternel est son amour ;

Dans mon angoisse, j'ai crié vers le Seigneur et lui m'a exaucé, mis au large.

Le Seigneur est pour moi, je ne crains rien ; que pourrait un homme contre moi ?





Le Seigneur est là pour me défendre. C'est par ces paroles du Psalmiste que je voudrais remercier avec vous et pour vous, Dieu le Père Tout Puissant, qui dans son amour infini vous a permis d'être là ce jour par pure grâce car nous n'avons aucun mérite...», a déclaré le Président VLAVONOU dans son mot introductif.

Pour l'autorité parlementaire, il n'est pas aisé de servir l'État pendant trente (30) ans. C'est donc fort de cela qu'il profite de l'occasion pour leur témoigner la reconnaissance de la huitième législature qu'il a l'insigne honneur de présider : «...Il y a parmi vous, ceux qui ont démarré leur carrière ici, il y a trente (30) ans, qui ont vu toutes les législatures passer, servir avec dévouement et abnégation chaque

Plus que cela, hommes et femmes, vous constituez la mémoire de notre marche vers la démocratie et l'État de droit et, plus encore désormais, vers la modernisation de notre institution et de notre modèle politique, dans l'intérêt bien compris de ses douze millions d'habitants.

législature, devenant eux-mêmes, avec notre institution, acteurs et témoins de l'évolution démocratique de notre pays.

Plus que cela, hommes et femmes, vous constituez la mémoire de notre marche vers la démocratie et l'État de droit et, plus encore désormais, vers la modernisation de notre institution et de notre modèle politique, dans l'intérêt bien compris de ses douze millions d'habitants.

Vous avez vu venir et partir les députés, monter et descendre les

présidents et leurs Bureaux, vous avez respiré la poussière des archives pour maintenir la mémoire, construire l'histoire. Vous avez vu le ciel s'assombrir un jour, et vous avez vu le soleil se lever un autre. Constamment, fidèlement, le service de la République a occupé votre esprit, mobilisé votre corps, déterminé votre engagement.

Chers amis, A vous qui appartenez à cette catégorie, je voudrais dire la reconnaissance de la République, et tout singulièrement, de l'Assemblée nationale...»

Cette cérémonie d'hommages aux fonctionnaires Parlementaires admis à faire valoir leur droit à la retraite a pris fin par la remise de cadeaux et d'un tableau de distinction à chaque récipiendaire.



Réformes au Palais des gouverneurs à Porto-Novo, Vlavonou et la 8^{ème} législature dotent le Parlement d'un plan de sécurité et de défense

Dorénavant, l'Assemblée nationale du Bénin a son Plan de sécurité et de défense. Ceci, grâce aux réformes courageuses et indispensables à la notoriété que le président Louis G. Vlavonou et la 8^{ème} législature ont imprimé à l'institution parlementaire.

Hermann OBINTI



Des entrailles d'un séminaire organisé et entièrement financé par l'Assemblée nationale, le 24 février 2021, le Plan de sécurité et de défense du Parlement a été validé après deux jours de réflexion des hauts responsables de la hiérarchie militaire et ceux du commandement militaire de l'Assemblée nationale. Pour l'autorité parlementaire, la représentation nationale qui est l'institution de contrôle de l'action gouvernementale et qui légifère, vient de franchir un grand pas dans l'histoire de sa vie et de sa survie face aux turbulences politiques. Réunis à la salle polyvalente de l'Assemblée nationale pour deux jours, les officiers et sous-officiers de la hiérarchie militaire ainsi que les cadres parlementaires ont croisé leurs réflexions et expériences pour accoucher d'un outil de prévention et d'anticipation contre les menaces. Cette réforme qui porte la griffe de la 8^{ème} législature sous la férule du Président Louis G. Vlavonou est inédite et courageuse. Elle (cette réforme) en dit long sur le côté emblématique et charismatique du Président Louis G. Vlavonou, frère d'armes de surcroît, qui veut laisser des traces et empreintes indélébiles dans la vie de l'institution parlementaire.

Dans son allocution à l'ouverture des travaux, le commandant militaire du groupe de sécurité de l'Assemblée nationale, Charles Sounouvou a levé un coin de voile sur quelques préoccupations à savoir : les forces de défense et





de sécurité peuvent-elles intervenir à l'Assemblée nationale en cas d'agression sur réquisition ? Comment le renfort des forces de défense et de sécurité peut-il intervenir à l'Assemblée nationale en collaboration avec le groupe de sécurité ? Les militaires du groupe de sécurité peuvent-ils faire usage d'armes face à une foule agressive ? Comment alerter l'ensemble des députés et le personnel parlementaire en cas de menaces et d'agression ? Quelle attitude doivent adopter les parlementaires en cas de menaces ? Autant de préoccupations qui ont trouvé des réponses appropriées durant l'élaboration du Plan de sécurité et de défense de l'Assemblée nationale. Pour sa part, le Président de l'Assemblée nationale Louis G. Vlavonou, dans son allocution, est revenu amplement sur les raisons qui militent en faveur de l'organisation et du financement du séminaire.

Pour lui, les élections en Afrique se muent en crises de tension qui constituent des risques sécuritaires surtout pour les Parlements qui sont considérés comme des temples de la dé-

Comment alerter l'ensemble des députés et le personnel parlementaire en cas de menaces et d'agression ? Quelle attitude doivent adopter les parlementaires en cas de menaces ?

mocratie. Comme exemples, l'autorité parlementaire a cité l'insurrection populaire contre le projet de révision d'un article de la constitution, le 30 novembre 2014 au Burkina-Faso. Ce qui a engendré la mise à feu de l'Assemblée nationale ; l'attaque du Parlement du Mali, le 10 juin 2020, les tristes événements de 2010 qui ont endeuillé la Côte d'Ivoire et récemment l'attaque, le 06 janvier 2021 du Capitole à Washington aux USA... Pour le Président Louis Gbehounou Vlavonou, il s'agit, avec ce Plan validé, testé et compris de tous les acteurs, de prévenir le Parlement contre les menaces dont il pourrait faire face. Au be-

soin, il s'agira de la mise en place, en raison des attaques terroristes, d'un cadre juridique pour une intervention des forces de sécurité au Parlement. Fort de ces éléments, le Président Louis Gbehounou Vlavonou a insisté sur la participation active des différents cadres de l'institution. Quant aux forces de sécurité et de défense, il leur a demandé de se mettre résolument ensemble pour l'atteinte des objectifs. Aux chefs des opérations, il les a exhortés à privilégier dans un premier temps, la stratégie et adopter, ensuite, la tactique.





Remise avant terme du Nouveau siège de l'Assemblée nationale, une doléance introduite par le Président Louis G. Vlavonou

Hermann OBINTI

Les travaux de construction du nouveau siège de l'Assemblée nationale sont prévus pour une durée de trente (30) mois. Mais à la double cérémonie de remise de site et de lancement desdits travaux le Jeudi 1^{er} Avril 2021, le Président Louis G. Vlavonou formule le souhait de voir les travaux achevés dans un délai plus court. «...Nous sollicitons l'indulgence de l'entreprise de réduire ce délai à vingt-quatre (24) mois de manière à ce que les députés de la 8^{ème} législature, ici présents ce jour, puissent être encore présents la première quinzaine du mois d'avril 2023 pour ouvrir leur première session dans deux (02) ans dans le nouvel hémicycle...Je reste persuadé qu'au terme du délai imparti, nous pourrions enfin rejoindre les locaux de notre nouveau siège qui, je l'espère, nous fera oublier le triste souvenir de l'ancien que nous avons baptisé le «musée de la corruption» ou encore «plus jamais ça» dont le chantier abandonné offre un specta-

cle désolant à l'entrée de notre belle ville...».

Cette doléance du Président Vlavonou a été faite en présence du maire de Porto-Novo Charlemagne Yankoty, du Préfet de l'Ouémé Joachim Apithy, du Directeur général de la Société Immobilière et d'Aménagement Urbain (SImAU) Moïse Achille Houssou, du Directeur général de l'entreprise chinoise CSCEC en charge de l'exécution du projet, Wang Xiangming, du Directeur général du Cabinet Kéré Architecture Francis Kere Archilala et du Ministre en charge du cadre de vie et du développement durable José Didier Tonato.

Des raisons de fierté

Devant ce parterre de personnalités, le Président Vlavonou a exprimé les raisons qui fondent sa joie et sa fierté : «Aujourd'hui, c'est avec fierté et joie que la huitième législature accueille le démarrage des travaux de construc-

tion d'une nouvelle infrastructure de type moderne, érigée sur 7 hectares en plein cœur de notre capitale, la ville de Porto-Novo.», déclare le Président de l'institution parlementaire.

Avant d'évoquer quelques caractéristiques du bâtiment qui sortira de terre les mois à venir, le Président Louis G. Vlavonou a exprimé une autre raison de fierté : «C'est donc une légitime fierté pour moi que cela se passe dans mon quartier d'origine, Ouenlindah qui m'a vu grandir, quartier des MIGAN, c'est-à-dire des Houézénous, les «gens d'orient» venus s'installer à Porto-Novo, les descendants de Tè-Hlin Ahokpokoun (Adjahouto). Le style du nouveau siège de l'Assemblée nationale, qui se présente sous forme d'un arbre à palabre, incarne bien entendu les valeurs de la démocratie ancrée dans la tradition africaine et béninoise avec comme vision de réunir les représentants de la nation sous



un arbre pour prendre les grandes décisions dans l'intérêt de la communauté toute entière. La maquette du nouveau siège dévoilée en mars 2020 aux députés est l'œuvre du Cabinet international KERE ARCHITECTURE dont je voudrais saluer fortement ici les responsables. Le budget de ce projet immobilier est estimé à vingt-cinq (25) milliards de Francs CFA..."

Quelques caractéristiques du nouveau siège

Le bâtiment principal de type R+4 se présente sous la forme d'un arbre à palabre et est composé de :

- Un rez-de-chaussée de 12500m² qui abrite l'hémicycle de 150 sièges extensibles à 300 sièges, six (06) salles de conférence de 80 places chacune, deux (02) salons d'honneur, une (01) grande salle polyvalente de 448 places et un (01) restaurant du personnel ;

Nous sollicitons l'indulgence de l'entreprise de réduire ce délai à vingt-quatre (24) mois de manière à ce que les députés de la 8^{ème} législature, ici présents ce jour, puissent être encore présents la première quinzaine du mois d'avril 2023 pour ouvrir leur première session dans deux (02) ans dans le nouvel hémicycle

- Un 1^{er} étage de 4000 m² abritant le cabinet du Président de l'Assemblée nationale et les bureaux des présidents des commissions et des groupes parlementaires, soit un total de 83 bureaux et 05 grandes salles de réunion de trente (30) places chacune ;
- Un 2^{ème} étage de 4000m² qui comporte 96 bureaux de députés, 04 salles d'attente et 04 salles de réunion de trente (30) places chacune ;
- Un 3^{ème} étage de 4000m² qui abrite le Secrétariat administratif comportant 74 bureaux individuels et pay-sagers, 04 salles de réunion de 30 places chacune et enfin

- Un 4^{ème} étage de 4000m² qui abrite un Restaurant panoramique de 120 places, 02 grandes zones de locaux techniques et une couverture en panneaux solaires.

Les bâtiments annexes:

- la questure avec un ensemble de 93 bureaux ;
- 02 grandes salles de réunion ;
- 01 restaurant du personnel de 120 places ;
- 01 service infirmerie,
- 01 crèche,
- 01 gymnase
- 01 guichet de banque ;
- 01 caserne militaire (14 bureaux, 01 dortoir, une salle de réunion et 01 salle d'instruction
- 01 parking de 250 places et un grand jardin public.

L'ensemble de ces travaux est prévu pour être réalisé dans un délai de 28 mois pour un montant de 27 437 784 698 FCFA TTC.





Construction du nouveau siège du parlement : l'Assemblée nationale, maîtresse d'ouvrage

Les députés de la 8^{ème} législature ont décidé de prendre les choses en mains. L'annonce de la construction d'un nouveau siège pour la 2^{ème} institution de l'Etat actée par l'exécutif est en passe de devenir une réalité. A l'occasion du vote du budget de l'Assemblée nationale exercice 2021, le coin de voile de cette entreprise a été levé. L'Assemblée nationale 8^{ème} législature sera de plein pied à la manette non seulement en tant que contributeur, mais surtout en tant que maîtresse d'ouvrage. Les raisons d'une attitude qui cadre bien avec la mission de contrôle de l'action gouvernementale dévolue au Parlement.

Philippe Adéniyi



Au cours de la session consacrée à l'adoption du budget de gestion 2021 de l'institution, les députés ont évoqué la question de la construction du siège de l'Assemblée nationale. C'est le Président de l'institution, Louis Vlavonou qui a donné le top avant d'être soutenu par les deux questeurs du parlement, Boniface Yéhouétomè et André Okounlola. Selon l'agenda dévoilé par le Président de



l'Assemblée nationale, les travaux de construction du nouveau siège de l'Assemblée nationale seront lancés en 2021. Le site qui va abriter le nouveau siège du parlement s'étend sur une superficie de 7 hectares et est situé non loin de l'actuel siège. Plus précisément, il s'agit du domaine de l'ex Direction Générale de la Gendarmerie nationale. Les travaux de construction vont durer deux ans pour un montant de vingt-cinq (25) milliards de francs CFA, l'équipement inclus. Le financement des travaux se fera sur un prêt qui sera entièrement mobilisé dès l'année 2021. Le prêt sera consenti pour une durée de 7 ans. Le paiement de la première échéance est pris en compte par le budget de l'institution, exercice 2021.

Une œuvre originale

S'inspirant des « vestiges » du passé et surtout pour éviter les mêmes erreurs, l'actuel gouvernement dirigé par le Président Patrice Talon, envisage les choses autrement. C'est ainsi que le Conseil des Ministres tenu le mercredi 8 mai 2019 a pris la décision de confier ce contrat au cabinet KéréArchitecture, une mission de maîtrise d'œuvre complète du projet de construction d'un nouveau siège pour le compte de l'Assemblée nationale du Bénin. Le nouvel édifice sera construit à l'emplacement de l'ex



Le contrôle de l'action du gouvernement fait partie des grandes priorités des députés de la huitième législature. La preuve est que, en si peu de temps, les élus du peuple ont déjà adressé neuf pertinentes questions au gouvernement dont sept questions orales avec débats et deux questions d'actualité...

dans le cadre de la conduite de ce projet. Entre autres, il faut retenir que la proposition faite par cette structure, en plus d'être très originale, est très avantageuse pour l'État béninois sur le plan financier.

En effet, outre la forme architecturale du projet, tirée du concept de l'arbre à palabre, symbole du Conseil des sages en Afrique de l'Ouest, l'offre faite par le Cabinet Kéré Architecture ne représente que 7,5% du

coût d'objectif contre un plafond de 12% fixé par la loi, en la matière. Une option qui fait gagner à l'État béninois, une économie de 4,5%.

Rompre avec les erreurs du passé

En autorisant la contractualisation avec le Cabinet Kéré Architecture,



gendarmerie nationale, situé à proximité de l'actuel siège de l'Assemblée nationale à Porto-Novo. Plusieurs atouts ont milité en faveur du choix du Cabinet Kéré Architecture

l'Etat Béninois le missionne à réaliser toutes les études techniques, élaborer tous les documents graphiques et les notices techniques nécessaires à





la construction. Cette structure devra également produire le dossier de Permis de Construire en vue de son obtention et rendre disponible le dossier d'appel d'offres.

« L'éléphant blanc » érigé à l'entrée du pont de Porto-Novo comme étant l'édifice qui devrait servir de siège de type moderne au parlement béninois, constituera bientôt de vieux souvenirs. D'ici peu de temps, tous ceux qui pensaient que le dossier de construction du siège de l'Assemblée nationale du Bénin est définitivement rangé au placard, pourront avoir la preuve que le dossier est plutôt conduit avec procédures, méthode et finesse. En enclenchant avec méthode la construction d'un nouveau siège digne du nom pour abriter le siège de l'Assemblée nationale du Bénin, le gouvernement du Président Patrice Talon veut non

seulement honorer une promesse électorale, mais surtout répondre aux vœux des représentants du peuple, qui souhaitent de tout cœur, travailler dans une Assemblée nationale qui témoigne de la richesse culturelle du pays de Gbèhanzin, Bio Guera et Kaba.

L'Assemblée nationale maîtresse d'ouvrage

En venant de Cotonou et en jetant un coup d'œil sur sa droite, à la descente du pont de Porto-Novo (30 km à l'est de Cotonou), on est impressionné par le chantier de construction du siège de l'Assemblée nationale. Des dizaines de milliards de francs CFA y ont été engloutis.

Plus de 09 ans après le démarrage des travaux de construction du siège de l'Assemblée nationale à Porto-Novo,

le chantier prévu pour s'achever en 24 mois est à l'arrêt. Au-delà de ce qu'il constitue un éléphant blanc, cet important projet financé sur le budget national apparaît pour beaucoup de béninois comme le symbole vivant de la mal gouvernance en République du Bénin. Ce que l'actuel Président de l'Assemblée nationale appelle le musée de la corruption.

L'Assemblée nationale 8^{ème} législature s'engage à relever le défi de réaliser en 24 mois un nouveau projet dont elle est maîtresse d'ouvrage. Une façon d'être en amont et en aval de la belle œuvre projetée pour être construite pour l'honneur de la démocratie béninoise et dont la 8^{ème} législature pourra s'enorgueillir d'avoir été la maîtresse d'œuvre.





Pandémie de Corona virus depuis 2020

La coopération interparlementaire a survécu à la Covid-19

(La présence de la 8^{ème} législature au sein des espaces communautaires et internationaux sous le leadership de VLAVONOU, toujours remarquable)

Francis Z. Okoya

Secret de polichinelle ! L'action de coopération entre les Parlements du monde entier a reçu un coup de frein du fait de l'avènement de la pandémie de Corona virus depuis 2020. Ce qui est aussi une réalité tangible, c'est les innovations ou simplement des initiatives à succès pour contourner les obstacles générés par la propagation du SARS-CoV-2. Le Parlement du Bénin s'est illustré avec une forte participation aux fora à travers une détermination affichée à la fois par les organes dirigeants mais aussi de certains députés. C'est du moins ce qu'il convient de retenir du 4^{ème} rapport d'activités du Président de l'Assemblée nationale voté à l'unanimité par les députés, le jeudi 29 avril 2021.

Au cours de la période de référence, 28 rencontres internationales ont été organisées par visioconférence, renseigne le rapport présenté par le Président de l'Assemblée nationale. Sur 67 députés désignés, 41 se sont rendus disponibles pour représenter le Parlement béninois à ces différentes rencontres virtuelles, soit un taux de participation de 61.19%. Selon ledit rapport, la session du Comité des droits des parlementaires de l'UIP qui s'est déroulée du 1^{er} au 5 février 2021 a permis la réélection de l'honorable Nassirou Bako- Arifari au poste de Président du comité des droits de l'homme des parlementaires de l'Union.

Dans le même sillage, la 8^{ème} législature a été félicitée par l'UIP à travers l'honorable Aké Natondé à qui elle a adressé une lettre de remerciements suite à sa brillante participation au webinaire sur la couverture sanitaire universelle qui a eu lieu le 2 mars 2021.



ANDRIL LOKOSS / CC-PAN



ANDRIC LOKOSSI / CC-PAN

Certainement pour encourager la dynamique de participation et de mérites ainsi entretenue par les députés porte flambeau de l'expérience du Bénin au sein de différents organes de coopération interparlementaire, à l'occasion de l'examen de ce 4^{ème} rapport d'activités, le Président Louis Gbèhounou Vlavonou a fait remarquer la nécessité d'aménager une salle de visioconférence bien équipée de dispositifs appropriés. Il a exhorté les députés à une participation assidue aux activités de la diplomatie parlementaire en dépit de la pandémie.

En prenant part aux webinaires, l'Assemblée nationale pourra saisir des opportunités de positionnement dans les instances de coopération interparlementaire et ainsi honorer l'institution et le peuple qui en est son dépositaire.

Le Parlement a gardé la place de choix qui est la sienne sur le plan international, en dépit de la covid19.

La pandémie a effectivement limité les rencontres internationales en présentiel pour les membres des organes de coopération mais nous avons réussi à adapter le travail interparlementaire à travers les visioconférences. “ *Les institutions comme les parlements ont réussi à adapter le mode de travail par la visioconférence*”, a affirmé l'honorable Romarique Sèdami Mèdékan Fagla, membre de l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie et du parlement de la CEDEAO. Effectivement, à l'instar du Président de l'Assemblée nationale, elle a mis en place des dispositions nécessaires “ *Ce n'est pas difficile, il suffit de*

se doter d'une application appropriée, un accès internet, bref des outils nécessaires pour être présent . Ça demande une organisation nouvelle.

Nous avons pu maintenir la vie des instances. La coopération interparlementaire a survécu à la pandémie de covid19 ”, s'est réjouie la députée communautaire. Un enthousiasme partagé par sa collègue Mariama Baba Moussa



ANDRIC

Une conférence mondiale virtuelle sur l'e-parlement s'est tenue du 16 au 18 juin 2021

La 8^{ème} législature à travers trois de ses députés, y a pris part

Au titre des représentants du Parlement béninois, l'honorable Mariama Babamoussa, membre de l'Union Inter parlementaire. Elle est membre de l'UIP depuis novembre 2020, notamment de son Conseil Directeur depuis mai 2021. C'est elle qui représente le Bénin au sein du Forum des Femmes parlementaires de l'UIP et du bureau dudit Forum.

La conférence mondiale virtuelle sur l'e-parlement est le principal forum international qui permet l'échange de bonnes pratiques et le renforcement de la coopération inter parlement dans les domaines de l'innovation et de la technologie numérique au sein des parlements.

L'édition 2020 de la conférence a mobilisé les réflexions sur plusieurs sujets et naturellement par visioconférence

Il s'agit de cinq (5) principaux thèmes qui ont été abordés avec une attention soutenue à en croire le témoignage de l'honorable Mariama Baba Moussa.

- Vers un parlement numérique ;
- Infrastructures numériques, notamment la gestion des infrastructures;
- la place des données dans un parlement numérique ;
- les parlementaires et le numérique ;
- l'intelligence artificielle, sont les axes principaux évoqués.



Et “ de façon unanime, tous les participants reconnaissent l'importance de la technologie de l'information et de la Communication (TIC) pour les parlementaires eux mêmes et pour l'administration”.

Mieux, il apparaît évident que les parlements aspiraient déjà à une plus grande

connectivité au numérique avant la pandémie. Car l'utilisation des TIC prenait de plus en plus une grande importance dans le quotidien des parlements. C'est le cas du Bénin qui a entrepris des réformes très engagées avec un degré d'avancement remarquable sous la huitième législature. La digitalisation selon le président Louis Gbèhou-nou Vlavonou doit être au service de la qualité et de l'efficacité des agents parlementaires.

“ L'avènement de la pandémie de COVID19 a imposé le changement dans la manière de travailler des parlementaires et les processus de modernisation dans le domaine du numérique, a reconnu pour sa part l'honorable Mariama Babamoussa. Il importe alors, pour poursuivre ce bel élan, que les ressources allouées à la numérisation et la digitalisation des parlements

prennent de volume pour permettre d'assurer l'amélioration des infrastructures, la qualité de l'internet et sa permanence qui forment un ensemble préalable à une réussite durable des réformes pour un véritable e-parlement.

Dixième anniversaire de Radio HEMICYCLE Sous le signe de la continuité et de l'innovation

Réalisation: Philippe ADENIYI et Guy-Modeste SEMASSA

16 septembre 2011 - 16 septembre 2021. Cela fait dix ans que Radio Hémicycle, la 103.4 a émis pour la première fois de façon officielle depuis le Palais des Gouverneurs.

Ce dixième anniversaire est une occasion pour rendre hommage à ses pères fondateurs, à tous les acteurs qui ont fait cette radio, un outil privilégié de la communication parlementaire. Ce dixième anniversaire coïncide avec l'avènement de la Télévision Hémicycle. Cette radio qui a travaillé presque dans l'anonymat sur le plan structurel, est passée d'une simple division au rang de service; une conséquence des réformes initiées par le Président Louis G. VLAVONOU et les députés de la 8ème législature.



Kolawolé IDJI, L'INITIATEUR

A la 4ème législature, le Président Kolawolé IDJI fut l'initiateur du projet Radio Hémicycle avec l'appui technique et financier du PARMAN alors dirigé par Simon ADEGNIKA. Il érigea le bâtiment de la radio le centre émetteur et fait acquérir tout le matériel de la Radio.





Mathurin NAGO, LE BÂTISSEUR

A l'avènement de la 5ème législature, **Mathurin Coffi NAGO** eut l'insigne honneur de parachever l'œuvre de son prédécesseur en recrutant le personnel technique adéquat et le 16 septembre 2011, **Radio Hémicycle Fm 103.4 MHz** fut inaugurée.



Adrien HOUNGBEDJI, LE RENOVATEUR

A la 7ème législature, **Adrien HOUNGBEDJI** renouvelle une bonne partie du matériel de la Radio et l'adapte à l'évolution de la technologie en permettant aux béninois de la capter sur internet et par une **application Android** donne ainsi une portée mondiale à la Radio. Il suffit de pointer le lien www.radiohemicycle.com pour écouter la **Radio Hémicycle** partout dans le monde.



LOUIS G. VLAVONOU , LE REFORMATEUR

Radio Hémicycle Fm 103.4 doit aujourd'hui une fière chandelle aux autorités de la 8ème législature et au Président **Louis G. VLAVONOU** en ce dixième anniversaire. Il a déjà procédé à une restructuration de la Radio, l'érigent en service ; en transformant le service de communication en direction. Aujourd'hui sous son impulsion, la communication de l'Assemblée nationale est en voie d'être renforcée par l'avènement de la **Télévision Hémicycle**.



Caractéristiques techniques de la radio

- Radio de Type **Modulation de Fréquence « FM »**
- La Fréquence d'émission: **103.4 Mhz.**
- La puissance d'émission: **1000 Watts.**
- Format du signal modulé: **MP3.**
- Un mât auto-porté de **hauteur 60 mètres.**

<http://www.assemblee-nationale.bj/fr/radio-hemicycle-podcast>

Un peu d'histoire: GENESE DE LA RADIO

1- C'est une initiative de l'Assemblée nationale et du PNUD via le projet PARMAN

2- Les premiers fondements de la radio datent de la 4^{ème} législature en 2006-2007.

3- Lancement officiel et inauguration de la Radio Hémicycle le 16 Septembre 2011.
par le Président de l'Assemblée nationale 6^{ème} législature **Mathurin Coffi NAGO** et **Nardos BEKELE**, la représentante résidente du PNUD

La grille des programmes

Elle est faite essentiellement de:

- La retransmission en direct des débats.
- La rediffusion de certains débats.
- Un journal parlé qui est rediffusé.
- La revue de presse quotidienne.
- Interviews d'explication.
- Une émission sportive.
- Et des tranches horaires de musique.

Utilité de la radio:

Pour le peuple et l'Institution

- ✓ La législation se vit par le peuple.
- ✓ Une législation en direct.
- ✓ L'information en temps réel.
- ✓ Une information authentique. Plus de déformation de l'information parlementaire
- ✓ Un contact franc et direct entre le peuple et le mandant.
- ✓ La rediffusion des débats sans difficultés
- ✓ L'enregistrement numérique des débats

16 SEPTEMBRE 2011 - 16 SEPTEMBRE 2021 RADIO HEMICYCLE A 10 ANS

MERCI AUX AUTORITES PARLEMENTAIRES DES 4^{ème}, 5^{ème}, 6^{ème}, 7^{ème} et 8^{ème} législatures pour leur accompagnement.

Merci au PNUD et aux différents projets : PARMAN, PARCMAN, PARCPOGE

Merci aux différents journalistes, animateurs, techniciens et autres consultants

Merci aux auditeurs pour leur fidélité aux programmes de la RADIO du PEUPLE par le PEUPLE et au service du PEUPLE.



TROIS QUESTIONS

A

L'Honorable ALLADATIN Orden Jean-Baptiste

Président de la commission des lois, de l'administration et des droits de l'homme

« ...Sous ma coordination et avec mon implication effective, la préparation, l'étude et le suivi des différents dossiers sont bien assurés... »



Propos recueillis par Brice Guede

MH : Depuis le 21 mai 2019, vous avez été élu Président de la Commission des lois, de l'administration et des droits de l'Homme, quels sont les grands dossiers que votre commission a étudiés à ce jour ?

OA : Avant tout propos, je voudrais saluer l'ensemble des députés membres de la commission des lois en général et les membres du bureau de la commission en particulier pour leur sens de collaboration, leur assiduité, leur ardeur au travail malgré le rythme soutenu et leur contribution qualitative aux résultats obtenus en une année, qui forcent l'admiration.

Depuis le début de la huitième législature, une pléthore de dossiers ont été étudiés par la commission des lois, de l'administration et des droits de l'homme. Tous sont importants mais certains peuvent être particulièrement mis en exergue. Il s'agit, d'une part, des dossiers issus du dialogue politi-

que tenu du 10 au 12 octobre 2019 à Cotonou et d'autre part, de diverses autres lois.

Il s'agit concrètement au titre des lois issues du dialogue politique, de :

- la loi n° 2019-40 du 07 novembre 2019 portant révision de la loi 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- la loi n° 2019-39 portant amnistie des faits criminels, délictuels et contraventionnels commis lors des élections législatives d'avril 2019 ;
- la loi n° 2019-41 modifiant et complétant la loi n° 2018-23 du 17 septembre 2018 portant charte des partis politiques en République du Bénin ;
- la loi n° 2019-43 portant code électoral ;
- la loi n° 2019-44 portant financement public des partis politiques en République du Bénin.

Au titre des autres lois nous avons :

- la loi n° 2020-07 modifiant et complétant la loi n° 2001-37 du 27 août 2002 portant organisation judiciaire en République du Bénin, telle que modifiée par la loi n° 2018-13 du 02 juillet 2018 relative à la Cour de répression des infractions économiques et du terrorisme ;
 - la loi n° 2020-08 portant modernisation de la justice ;
 - la loi n° 2020-09 portant création, mission, organisation et fonctionnement du Haut-Commissariat à la prévention de la corruption en République du Bénin.
- Par ailleurs, nous avons adopté au cours des récentes sessions extraordinaires, notamment au cours du mois de Juillet, quatre (04) lois d'envergure pour le parlement et pour le pays. Il s'agit de :
- la résolution relative à la révision du règlement intérieur de l'Assemblée nationale,



- la loi modifiant et complétant le code de procédure pénale,
- la loi portant création de la chambre des métiers de l'artisanat du Bénin, et
- la loi portant code des marchés publics en République du Bénin.

Si les premières ont une forte charge politique et ont contribué à réconcilier les acteurs politiques et à pacifier tout le Bénin suite aux actes de violence consécutifs aux élections législatives d'avril 2019 ; les secondes sont relatives tant à l'amélioration du climat des affaires afin de rendre l'économie béninoise encore plus compétitive, à la lutte de façon efficace contre la corruption par les actions de prévention qu'au renforcement de l'arsenal judiciaire et juridique du Bénin.

Nous avons constaté une célérité dans l'étude des dossiers, parlez-nous de votre méthode de travail...

• **Avec le personnel d'appui de la Commission**

Le personnel d'appui de la commission comprend deux assistants de grande expérience et qui sont à la commission des lois depuis plusieurs législatures. Ce personnel a été renforcé par d'autres assistants au cours de cette législature. Pour chaque dossier, je confie des responsabilités précises à chacun d'eux et ils s'en acquittent dans un esprit d'équipe. Ainsi, sous ma coordination et avec mon implication effective, la préparation, l'étude et le suivi des différents dossiers sont bien assurés.

Mais sans modestie, la qualité des rapports de la commission et la célérité observée dans le traitement des dossiers dépend aussi de mon implication personnelle et de celle de quelques autres collègues que nous appelons affectueusement "dignitaires", dans la préparation et la facilitation des discussions au sein de la commission. Il m'arrive, très souvent, de monter moi-même les tableaux comparatifs



“

... la posture prise par la huitième législature de l'Assemblée nationale qui, tout en gardant sa liberté et sa nature de contre-pouvoir, œuvre en collaboration avec le pouvoir Exécutif à l'adoption des lois qui impactent de façon tangible le bien-être des populations qui sont nos mandantss.

”

servant de base aux discussions et de synthétiser les amendements des commissaires avant les travaux proprement dits. Vous vous en doutez, ce sont beaucoup de nuits blanches.

• **Avec vos collègues députés**

Comme je viens de le survoler, nous essayons de les respecter et de les gérer au mieux. Pour des résultats de qualité, il leur faut appréhender autant les contours techniques des dossiers à nous soumis mais aussi leur portée politique. Nous ne perdons pas de

vue quoique la commission soit technique, que nous traitons des dossiers sensibles dont l'issue se trouve être le vote en plénière.

C'est pourquoi j'ai mis en place avec les autres membres du bureau de la commission, une méthode participative qui permet à tous les commissaires d'être éclairés par des experts des domaines des textes de loi à étudier et, au besoin, des ateliers d'imprégnation sont organisés.

Aussi, avant les différentes réunions de commissions, les commissaires reçoivent-ils les dossiers généralement sous forme de tableaux comparatifs afin de faire un travail préliminaire et de noter en amont leurs différentes observations. Toutes choses qui impactent de façon positive aussi bien le rythme de travail que la qualité des textes issus de la commission.

Quelle appréciation faites-vous de la dynamique / de la pro activité du Parlement à légiférer pour le vrai développement du Bénin qui a démarré depuis 2016 ?

Le Parlement bien qu'étant le haut lieu de la politique au Bénin, devrait être une institution œuvrant pour le développement du Bénin à travers les différentes lois qu'il adopte. C'est la posture prise par la huitième législature de l'Assemblée nationale qui, tout en gardant sa liberté et sa nature de contre-pouvoir, œuvre en collaboration avec le pouvoir Exécutif à l'adoption des lois qui impactent de façon tangible le bien-être des populations qui sont nos mandants, l'économie du Bénin et son développement. La bonne santé de l'économie béninoise saluée et reconnue à travers les rangs occupés dans les différents classements effectués par les institutions financières internationales ainsi que le mieux-être des populations béninoises en témoignent et prouvent que la huitième législature est dans une bonne dynamique.



Cérémonie d'au-revoir à la première vice-présidente de l'Assemblée nationale

Le Parlement rend un hommage mérité à Mariam Chabi Talata Zimé

L'esplanade extérieure du Palais des Gouverneurs a servi de cadre dans la soirée du vendredi 21 mai 2021, à une cérémonie d'hommage dédiée à la première vice-présidente de l'institution nouvellement élue vice-présidente de la République. En guise de reconnaissance pour les loyaux services qu'elle a rendus à la huitième législature deux ans durant, le Président de l'Assemblée nationale, Louis Gbèhounou VLAVONOU et ses collègues députés, ont décidé de la célébrer à trois jours de sa prise de fonction officielle en qualité de Vice-présidente de la République. Cette cérémonie qui a connu la participation des députés de la huitième législature, du personnel parlementaire, du Maire de la ville de Porto-novo, du Ministre Garde des Sceaux, chargé des relations avec les Institutions et des membres de sa famille, a permis de découvrir plusieurs facettes cachées de l'amazone Mariam CHABI TALATA. En dehors du discours du président de l'Assemblée nationale Louis Gbèhounou VLAVONOU qui est revenu sur les qualités de l'heureuse du jour, un film documentaire a été projeté pour la circonstance.

Vitali Boton

Dans son discours, le président VLAVONOU a dit combien sa désormais ex collègue est une bénie de Dieu. Selon lui, son ascension est l'œuvre d'un destin accompli.

«...Madame la Vice-présidente, la philosophe, « Pour que les maux cessent pour les sociétés, disait votre illustre confrère et prédécesseur Aristote, il faut que les rois deviennent philosophes ou que les philosophes deviennent rois ». A l'instar de la reine Gnon Kogui de vénérée mémoire (une personnalité forte du royaume

Baru Tem en tant que gardienne du trône dans l'empire de Nikki, et qui incarne le pouvoir politique des femmes dans le royaume et vient, dans la hiérarchie, avant les ministres du roi), dans la charge de Vice-présidente, ainsi, notre peuple tend la perche à la femme et l'élève à une dignité qui, quoique largement méritée, l'oblige à incarner ses espérances, décrypter ses silences, satisfaire ses doléances.

Qu'importe qu'en disciples rangés entre partisans et contempteurs de la philosophe que vous êtes, vos bientôt ex-collègues de l'Hémicycle aient quelque plaisir à s'éterniser dans les querelles entre essentialistes –adossés à Hume et





Freud— et existentialistes, —dont les porte-flambeaux sont Sartre en France et Kierkegaard au Danemark—, il restera que votre parcours, tel qu’il s’est offert à tous, depuis la modeste mais prolifique école primaire publique Centre D de Parakou, jusqu’aux amphithéâtres d’Abomey-Calavi, portait déjà les prémices d’un grand destin...» a dit le Président Louis Gbèhounou VLAVONOU. Il ajoute qu’elle est le symbole de la loyauté et de la fidélité. «...Chère Sœur et collègue bien aimée, Nous n’allons pas pleurer abondamment comme les disciples de Paul car la cause de votre départ de l’hémicycle est noble et exaltante et nous nous en réjouissons.

Nous vous accompagnons alors de nos vœux de réussite dans vos nouvelles fonctions...», a déclaré le Président VLAVONOU.

Les remerciements de la Vice-présidente de la République.

C’est par une confidence que la Vice-présidente de la République Mariam CHABI TALATA a commencé son propos : «...Permettez au moment où je m’apprête à prononcer mon discours de fin de mission à l’Assemblée nationale, que je vous fasse une confidence sur un événement qui a marqué le premier jour de mon arrivée. En effet, le Ministre Sacca Lafia que je

ON NOUS PROMETTAIT L’ENFER, LE DÉLUGE QUAND JE METTAIS LES PIEDS DANS CETTE MAISON. MAIS LES HOMMES ET FEMMES QUE J’AI RENCONTRÉS ICI SOUS LA DIRECTION DU LEADER ÉCLAIRÉ, JUSTE ET À LA FOIS TECHNIQUE ET HUMANISTE QU’EST LE PRÉSIDENT LOUIS GBÈHOUNOU VLAVONOU, ONT CONJURÉ LE MAUVAIS SORT. L’ENFER PROMIS, GRÂCE AUX EFFORTS CONJUGUÉS DES UNS ET DES AUTRES NOUS ONT PERMIS DE RÉUSSIR CÔTÉ QUE CÔTÉ NOTRE MISSION.

salue avec déférence et que je remercie de tout cœur, député élu à l’Assemblée nationale, démissionnaire de son poste pour laisser la place à sa suppléante, moi, en bon coach et mentor politique, il m’appela alors pour me faire part de sa décision et m’invita à la même occasion à aller le remplacer le lendemain. Connaissant ma propension à naviguer souvent à contre-courant, il prit soin de me donner quelques conseils utiles à ma bonne tenue au premier jour à l’hémicycle. Il conclut en ses termes : «surtout, surtout, habille-toi bien.» De mon côté, en bon philosophe, comme le président VLAVONOU vient de le dire, j’ai commencé par me

poser plusieurs questions. Pourquoi faut-il qu’un député s’habille bien ? Après moult interrogations, j’ai pris la décision de faire ce que ma raison de philosophe me demande de faire. Je me suis donc présentée le 17 mai 2019 habillée comme Bineta Sabine Touf (...) La vraie suite de l’histoire, vous la connaissez...». Mariam Chabi Talata ajoutera que l’enfer qui a été promis à la huitième législature s’est soldé par une transformation grâce aux efforts conjugués de tous les acteurs du Parlement : «...On nous promettait l’enfer, le déluge quand je mettais les pieds dans cette maison. Mais les hommes et femmes que j’ai rencontrés ici sous la direction du leader





Bénin a accompli des réformes au profit de notre peuple. Je suis consciente et confiante que la roue de cette nouvelle histoire continuera par tourner dans le sens positif...». Pour Mariam Chabi Talata, son propos n'est point un discours d'adieu mais un discours de fin de mission : «...Il s'agit d'un discours de fin de mission. Je refuse de parler de discours d'au revoir. Je suis et resterai toujours un des vôtres. Je vais donc à la chancellerie pour aider à la visibilité des travailleurs les plus méritants de la République.»

éclairé, juste et à la fois technique et humaniste qu'est le Président Louis Gbèhounou VLAVONOU, ont conjuré le mauvais sort. Les efforts conjugués des uns et des autres nous ont permis de réussir coûte que coûte notre mission. Nous avons travaillé à taire nos intérêts personnels au profit de l'intérêt général. Depuis 2 ans avec vous et à vos côtés, dans le don de soi, nous avons travaillé à accompagner les Institutions de la République sans nous opposer..., sans nous combattre. Mes chers collègues, grâce à ce que nous avons accompli ensemble ici, le

JE REFUSE DE PARLER DE DISCOURS D'AU REVOIR. JE SUIS ET RESTERAI TOUJOURS UN DES VÔTRES. JE VAIS DONC À LA CHANCELLERIE POUR AIDER À LA VISIBILITÉ DES TRAVAILLEURS LES PLUS MÉRITANTS DE LA RÉPUBLIQUE...

Faut-il le mentionner, la cérémonie qui a commencé un peu après 20h a pris fin autour de 22h sous des animations folkloriques du groupe de danse « LES SUPER ANGES HWENDO NA BUA ». Une cérémonie qui restera gravée dans la tête de la Vice-présidente de la République, Mariam CHABI TALA-TA puisqu'elle n'a pas manqué de témoigner que jamais de toute sa carrière, elle n'a été ainsi honorée.



Après deux ans de collaboration, Mariam Chabi Talata rend un témoignage significatif à Louis G. Vlavonou

« Vous êtes un leader exceptionnel, responsable, efficace et bienfaisant »

En prélude au départ de la première vice-présidente de l'Assemblée nationale élue vice-présidente de la République, le Parlement a organisé le vendredi 21 mai 2021, une cérémonie d'hommage dédiée à Mariam Chabi Talata. Un moment de convivialité et de partage mais également de fortes émotions induites par les nombreux témoignages rendus çà et là. Au nombre de ceux-ci, les poignants témoignages de la Première vice-présidente sortante à l'endroit du président de l'Assemblée nationale paraissent bien éloquentes. En effet, Mariam Chabi Talata a exprimé ses gratitude et salué les qualités du leader, du coach et à la fois du mentor qu'est devenu pour elle le président Louis G. Vlavonou.

Vitali Boton

Avec une humilité sans pareille et un franc parler qui aura séduit plus d'un, Mariam Chabi Talata a replongé toute l'assistance, alors qu'elle prononçait son discours de fin de mission à l'Assemblée nationale, dans les souvenirs de ses premiers jours à l'hémicycle. Des circonstances de son installation en tant que suppléante du ministre démissionnaire Sacca Lafia à son choix pour être la colistiène du candidat Patrice Talon en passant par son immersion à l'Assemblée nationale, rien n'a été occulté par la narration de l'élue de la huitième circonscription électorale. Le clou de son témoignage aura été ses mots de reconnaissance et de remerciement à l'endroit du président de l'Assemblée nationale. « *Monsieur le Président de l'Assemblée nationale, Cher leader, coach et mentor à la fois, ma joie ce jour est immense, ma gratitude sans pareille pour le service sous vos ordres. Vous êtes un leader exceptionnel, responsable, efficace et bienfaisant. Ces qualités font que vos collaborateurs se donnent sans limite, sans compter, se surpassent* », a témoigné la PVP sortan-



te qui a profité de l'occasion pour remercier le président Louis G. Vlavonou qui lui a adressé il y a environ un an, une lettre de félicitations après l'accomplissement d'une mission.

Poursuivant son propos, la Nouvelle vice-présidente élue de la Répu-

blique dira que l'honneur dont elle fait l'objet à travers cette cérémonie est une marque per-

sonnelle du Président Louis G. Vlavonou : « *J'ai toujours travaillé avec le même engagement, le même sérieux, mais jamais je n'ai été ainsi honorée et valorisée après mon départ d'une structure. C'est votre marque personnelle. Merci !* ».

Pour ce qui est du bilan des deux années passées au sein du bureau de l'Assemblée nationale, la première vice-présidente sortante a décerné particulièrement un satisfecit au Président de l'institution. « *Depuis deux ans sous la direction du Président Vlavonou,*

MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE, CHER LEADER, COACH ET MENTOR À LA FOIS, MA JOIE CE JOUR EST IMMENSE, MA GRATITUDE SANS PAREILLE POUR LE SERVICE SOUS VOS ORDRES. VOUS ÊTES UN LEADER EXCEPTIONNEL, RESPONSABLE, EFFICACE ET BIENFAISANT. CES QUALITÉS FONT QUE VOS COLLABORATEURS SE DONNENT SANS LIMITE, SANS COMPTER, SE SURPASSENT...



notre Parlement transformé dans ses pratiques et son mode de fonctionnement participe dans la paix, l'harmonie, la cohésion, au progrès, au développement de notre pays par une gouvernance responsable, vertueuse et de plus en plus rationnelle. (...) Avec vous et à vos côtés, dans le don de soi et une vision toujours partagée du futur souhaitable pour notre pays, nous avons travaillé à accompagner aussi les institutions de la République dans la nouvelle dynamique de refondation et de reconstruction de notre pays sans nous opposer, nous combattre, nous inhiber, nous paralyser mutuellement», a déclaré la PVP Mariam Chabi Talata à l'endroit du Président de l'Assemblée nationale Louis G. Vlavonou.

Enfin, la vice-présidente élue de la République a félicité tous les fonctionnaires parlementaires, les députés de la huitième législature et plus principalement le président de l'institution pour avoir su déjouer les pronostics d'après les législatives 2019: « De fait, on nous promettait l'enfer, le déluge et la mort quand je mettais les pieds dans cette maison. Mais les hommes et les femmes que j'ai rencontrés ici sous la direction du leader éclairé, avisé, juste, à la fois technique et humaniste qu'est le Pré-



AVEC VOUS ET À VOS CÔTÉS, DANS LE DON DE SOI ET UNE VISION TOUJOURS PARTAGÉE DU FUTUR SOUHAITABLE POUR NOTRE PAYS, NOUS AVONS TRAVAILLÉ À ACCOMPAGNER AUSSI LES INSTITUTIONS DE LA RÉPUBLIQUE DANS LA NOUVELLE DYNAMIQUE DE REFONDATION ET DE RECONSTRUCTION DE NOTRE PAYS...

sident Louis Vlavonou ont conjuré le mauvais sort. L'enfer promis, grâce aux efforts conjugués des uns et des autres, à l'envie irrésistible de réussir coûte que coûte, est devenu un lieu paisible de vie et de travail où le devoir d'exemplarité, la conscience collective du bien commun, le sens de la patrie, l'amour du peuple, l'attachement à la nation nous ont tous conduits à devenir meilleurs qu'avant ».

En retour, le président Louis Gbèhounou Vlavonou et plusieurs députés interviewés avant la cérémonie d'hommage ont loué le modèle de femme politique incarné par Mariam Chabi Talata à qui ils ont souhaité pleins succès dans sa nouvelle mission.





Mariam Chabi Talata épouse Zimé Yérima

De la Philosophie à la Politique

El-Hadj Affissou Anonrin

À l'instar des Etats-Unis d'Amérique (USA) et plusieurs autres grandes démocraties du monde, le Bénin a désormais une vice-présidente de la République: Mariam Chabi Talata épouse Zimé Yérima. Un nom pas très connu dans l'arène politique avant 2019 où elle s'est révélée avec son élection au poste de première Vice-présidente de l'Assemblée nationale alors qu'elle venait d'être installée pour siéger en tant que député de la huitième législature, en lieu et place du démissionnaire Sacca Lafia dont elle est la suppléante. Deux ans après, Mariam Chabi Talata intègre le pré carré des figures politiques de proue du Bénin et devient à l'issue de la Présidentielle d'avril 2021, vice-présidente de la République. Un sacre que nombre d'observateurs assimilent à la prime de sa témérité politique et son exemplarité au plan professionnel.

Lorsqu'elle faisait pour la première fois son entrée à l'hémicycle le 19 mai 2019,

personne ne pouvait imaginer qu'elle était promise à une si belle ascension politique. Une fois élue première Vice-présidente de l'Assemblée nationale au titre de la 8^{ème} législature, Mariam Chabi Talata va connaître sa première épreuve : la contestation de son élection. Saisie d'un recours en invalidation de l'élection de

la première Vice-présidente, la Cour Constitutionnelle tranche en faveur du député de la huitième circonscription électorale. C'est ainsi que démarre donc la vie parlementaire de celle qu'il convient d'appeler désormais ex Première Vice-présidente de l'Assemblée nationale. Très tôt, Mariam Chabi Talata se distingue comme un député brillant et particulièrement conciliant. En témoigne la lettre de félicitations à elle adressée par le Président de l'Assemblée nationale après seulement un an de collaboration. Ses interventions lors des débats parlementaires, sa maîtrise de la gestion des séances plénières en l'absence du Président Louis G. Vlavonou et surtout son par-

EN TÉMOIGNE LA LETTRE DE FÉLICITATIONS À ELLE ADRESSÉE PAR LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE APRÈS SEULEMENT UN AN DE COLLABORATION. SES INTERVENTIONS LORS DES DÉBATS PARLEMENTAIRES, SA MAÎTRISE DE LA GESTION DES SÉANCES PLÉNIÈRES EN L'ABSENCE DU PRÉSIDENT LOUIS G. VLAVONOU..





**MARIAM CHABI
TALATA N'A PAS FAIT
QU'ENSEIGNER,
ELLE A OCCUPÉ LE
CONTRAIGNANT POSTE
DE CENSEUR. DE 2009 À
2013, ELLE A EXERCÉ EN
QUALITÉ D'INSPECTRICE
DE L'ENSEIGNEMENT
SECONDAIRE À
L'IGPM; DE 2013 À 2016
COMME INSPECTRICE
PÉDAGOGIQUE DÉLÉGUÉE
(IPD) DES DÉPARTEMENTS
DU BORGOU ET DE
L'ALIBORI...**

cours professionnel et militant ont tôt fait de convaincre sur la pertinence de son choix pour suppléer le Président Louis G. Vlavonou. Bref, tout en elle connote la mère des sciences, la philosophie à l'état pur. Née le 7 juillet 1963 à Bembéréké, Mariam Chabi Talata épouse Yérima Zimé est mariée et mère de 04 enfants. En 1977, elle a obtenu avec brio son Certificat d'études primaires (CEP) au Camp Guézo de Cotonou. Cinq ans après, soit en 1981, elle décrochera son Brevet d'études du premier cycle (BEPC) au CEG 1 de Parakou. En 1986, les portes de l'enseignement supérieur vont s'ouvrir à elle avec son Baccalauréat en série littéraire (L1) reçu au CEG Akpakpa-Centre. Amoureuse de la philosophie, elle s'inscrit alors à la Faculté des lettres, arts et sciences humaines avec successivement sa licence en philosophie en 1988 et la maîtrise dans la même discipline un an plus tard. Entre temps, en 1987, elle fût admise au concours d'entrée au second cycle de l'Ecole normale supérieure (ENS 2) de Porto Novo d'où elle sortit en 1991, nantie du Certificat d'aptitude pédagogique à l'enseignement secondaire (CAPES) en Philosophie. En 1994, les portes de la fonction publique s'ouvrent à elle après un concours très sélectif. En 2006, elle passe avec succès le concours d'entrée à l'EFPEEN d'où elle sortira en 2009 avec son diplôme d'Inspectrice de l'enseignement secondaire en poche.

Au cours de son parcours professionnel, Mme Mariam Chabi Talata épouse Zimé Yérima s'est appliquée à transmettre ce qu'elle a appris successivement au CEG Sainte-Rita (1991 à 1992), au CEG 1 de Natitingou (1992 à 1997), au CEG Hubert C. Maga de Parakou (1997 à 2007). Au CEG H.C. Maga, Mariam Chabi Talata n'a pas fait qu'enseigner, elle a occupé le contraignant poste de censeur. De 2009 à 2013, elle a exercé en qualité d'Inspectrice de l'enseignement secondaire à l'IGPM ; de 2013 à 2016 comme Inspectrice Pédagogique déléguée (IPD) des départements du Borgou et de l'Alibori. De 2016 à 2019,

elle va monter en galon et sera promue Directrice de l'enseignement secondaire général.

Parallèlement à ce parcours professionnel, Mariam Chabi Talata s'est également intéressée à la politique. De 2001 à 2018, elle a fait ses armes comme militante engagée au sein du parti Union pour la Démocratie et la Solidarité (UDS) de Sacca Lafia. De 2008 à 2015, elle a siégé au conseil municipal de Parakou. Pendant cette période, elle a présidé L'Union des femmes élues conseillères communales des départements de l'Alibori, du Borgou et des collines (UFeC/ ABC).

Mariam Chabi Talata n'est pas non plus restée en marge des tractations qui ont conduit à la création du parti Union progressiste. Elle en est d'ailleurs membre fondateur. Dans la vie associative, Mariam Chabi Talata épouse Zimé Yérima n'a pas fait piètre figure. De 1998 à 2002, elle a présidé l'ONG EQUI-FILLES dont elle est l'un des membres fondateurs. Cette ONG s'occupe de la promotion et de l'éducation des filles. C'est d'ailleurs à ce titre qu'elle a animé de 1998 à 2004 plusieurs émissions sur la radio communautaire DEEMA de Parakou.



Assemblée nationale/ Cérémonie d'au revoir à Mariam Chabi Talata

Que de témoignages pour la nouvelle Vice-présidente de la République...

Élue vice-présidente de la République à la faveur de la Présidentielle d'avril 2021, la première vice-présidente de l'Assemblée nationale est appelée à céder son ancien fauteuil qu'elle occupait depuis deux ans. En prélude à son départ, ses collègues députés et les fonctionnaires parlementaires avec à leur tête le président Louis G. Vlavonou, ont offert un dîner de Gala à la nouvelle Vice-présidente de la République. À cette occasion, plusieurs d'entre eux ont exprimé non seulement leur regret de voir partir de l'Assemblée nationale une femme députée aussi brillante mais également et surtout leur bonheur pour la promotion que connaît Mariam Chabi Talata. Lisez plutôt les témoignages...

He Marcellin AHONOUKOUN

"...Madame Mariam Chabi Talata a une tâche difficile mais pas impossible grâce à son talent et son humilité..."

«...Ce que je retiens du passage de madame Talata au Parlement, c'est un sentiment de franche collaboration. Vous voyez, nous sommes contents de son départ parce que c'est une militante de notre parti UP. Mais nous regrettons le fait que la collaboration avec Madame Talata se soit vite achevée. Nous n'avons pas le choix lorsque le choix était porté sur sa personne. Nous avons apprécié et le peuple a entériné. C'est bien, nous avons perdu la collaboration directe que nous avons avec elle. Elle va nous manquer sérieusement. Vous savez, quand nous sommes ensemble, il y a des journées difficiles où on tient beaucoup de réunions de 10h à 16h. Il fut une journée où on a tenu 4 réunions successives et il a fallu madame Talata pour apaiser les coeurs et tout est rentré dans l'ordre. Donc elle va nous manquer car nous sommes toujours ici dans la ferveur des débats politiques, des opinions à passer. Maintenant elle est appelée à une plus haute fonction. Il faut dire que c'est la franche collaboration que je garde d'elle. Le vivre ensemble n'est pas une mince affaire. Je l'ai connue par le biais des politiques. Je n'ai jamais entendu parler d'elle alors qu'elle était bien de l'arène politique dans l'ombre. On



peut être efficace sans paraître, sans se montrer tout le temps. On peut être efficace dans la discrétion, c'est ce que je retiens d'elle. Une femme très peu connue alors qu'elle était directrice de l'enseignement secondaire au Ministère de l'enseignement secondaire technique et professionnel. Quand je l'ai connue, j'ai découvert en elle une dame très efficace pour gérer des hommes. Elle est capable de gérer des groupes. Tout ce qu'on a appris va nous aider à continuer le chemin. Pour sa nouvelle fonction, je n'en doute point. Si elle est là,

c'est que Dieu a voulu. Si Dieu veut quelque chose, ça se réalise. Je crois qu'elle a la bénédiction divine et je sais qu'elle doit bien faire. Elle est une femme qui comprend vite, qui explique tout comportement. Une femme qui collabore bien et elle plaira aux Béninois. Nous sommes en train de faire notre première expérience de vice-président du Bénin. Et je crois qu'elle a une tâche difficile mais pas impossible grâce à son talent et son humilité. Si on doit poursuivre avec cette expérience, ça dépend d'elle et je crois qu'elle a tout pour réussir. Sa collaboration avec le président Patrice Talon sera fructueuse...»



He Abdoulaye GOUNOU

"...Mariam Chabi Talata est une femme sage, brave, une militante fidèle, sincère et loyale..."

«...Je voudrais dire toute ma satisfaction et mon admiration de voir le chef de l'État choisir une femme, une brave femme pour conduire et diriger les destinées de notre pays. Cela étant dit, je retiens de notre camarade Talata essentiellement une femme suffisamment calme. Une femme sage, une femme brave et une militante fidèle, sincère et loyale. Loyale à un courant politique qu'elle a pratiqué depuis qu'elle a commencé sans avoir jamais changé. Elle est restée égale à elle-même, est restée derrière Sacca Lafia et a rejoint plus tard l'Union Progressiste. À l'Assemblée nationale, on s'est côtoyé dans le cadre des deux partis politiques différents. Elle n'est pas de mon groupe parlementaire et donc on n'a pas beaucoup frotté. Ce que je retiens d'elle, c'est le regard de l'homme qui est un peu loin d'elle mais en même temps proche d'elle parce que c'est une collègue enseignante comme moi. À l'Assemblée nationale, je retiens souvent ses interventions pertinentes, ses interventions d'une mère, d'une femme. À chaque fois que le débat se passionne et que le mercure montait, elle avait une tendance à apaiser, à ramener la balle à terre et à revenir sur ses amours, c'est-à-dire la philosophie. Elle est philosophe et enseignante de formation. À chaque fois, elle détendait l'atmosphère. On lisait la philosophe dans ses interventions et on voyait la pondération et la modération



dans ses propos. En vérité, élue vice-Présidente de la République, je n'attends rien d'extraordinaire d'elle connaissant ses convictions. Qu'il vous souvienne que j'étais membre du comité des experts que le chef de l'État a mis en place pour le dialogue politique qui a élaboré ce que je peux appeler le projet de révision de la constitution. Dans la constitution, il est écrit que le Vice-président de la République n'a pas d'attributions exécutives donc elle n'est pas membre de l'Exécutif. Elle est grande Chancelière de l'Ordre national et est en dehors de l'action exécutive et administrative. Nous avons instauré ce poste de Vice-Président pour pérenniser la cyclicité de notre circuit électoral à cinq ans. C'est le

fondement juridique de l'institution. Je voudrais, pour conclure, souhaiter à ma chère collègue Talata, à notre chère épouse parce que son mari est de Kouandé, pleins succès dans l'exercice de ses prochaines fonctions, la chance et bon vent. Que Dieu l'accompagne dans l'accomplissement de cette tâche; qu'elle puisse ensemble aux côtés du chef de l'Etat, finir en beauté. Que tout se passe bien dans la gouvernance pour le duo, qu'elle puisse exercer les fonctions que le chef de l'Etat lui aurait déléguées en plus de celles déjà constitutionnalisées...»

He Romarique FAGLA MEDEGAN

"...Mariam Chabi Talata m'inspire beaucoup d'admiration et de respect..."

«Chabi Talata m'inspire beaucoup d'admiration et de respect. Son parcours est remarquable. C'est un parcours de militante qui a gravi les échelons année après année. Donc c'est un parcours admirable qu'on place forcément sous le signe du respect. Nous ne pouvons que rêver de ce genre de parcours lorsqu'on rentre en politique. C'est un parcours de rêve. Je connais madame Chabi Talata depuis 2016 où nous étions membres d'un comité qui devrait proposer les réformes du système partisan. Il faut dire qu'au début, notre collaboration était difficile, ensuite on s'est entendu très tôt. C'est une femme



admirable qui a beaucoup de personnalité, des opinions fortes, des convictions qu'elle sait défendre. Elle est éprise de justice et très empathique. Lorsqu'on reconnaît ce type de personnage, on s'y attache. Depuis un moment, on s'est attaché l'une à l'autre et lorsqu'on s'est rencontré en tant que membres du bureau politique de l'Union Progressiste en 2018, on s'est quasiment jeté l'une sur l'autre comme pour se soutenir. On est conseillère l'une de l'autre. On est soutien l'une de l'autre...»



He André BIAOU OKOUNLOLA

"...Mariam Chabi Talata est une dame de fer qui a l'esprit de préserver la paix..."

«...Je crois que c'est une bonne occasion que vous m'offrez pour parler de notre Première Vice-Présidente qui, au soir des élections du 11 avril 2021, est devenue la Première femme Vice-Présidente de la République du Bénin. C'est depuis mai 2019 qu'on est ensemble et nous sommes en mai 2021. Cela nous fait deux ans ensemble. Ce qui équivaut à la moitié du parcours de la 8ème législature. C'est une dame que j'ai tellement admirée pour sa franchise, sa simplicité, pour son savoir vivre en société. Nous avons fait le bureau ensemble, nous sommes 07 et elle est numéro 2 du bureau puisqu'elle est la Première Vice-Présidente. Le peu de temps que nous avons passé ensemble nous a permis de la découvrir. Elle a beaucoup de potentialités. C'est une dame de fer qui a l'esprit de préserver la cohésion. Et pendant tout le temps, dès qu'il y a une situation qui devrait amener donc de discorde, elle est toujours au premier plan de telle manière que le Président de l'Assemblée nationale, en tout



cas pour tout ce qui concerne les petits conflits à gérer entre les collègues, l'envoie au front. Elle n'a jamais échoué. Elle a toujours réussi dans tout ce combat-là. Je crois qu'on doit tirer chapeau à cette dame qui est une intellectuelle. Surtout ce qui la caractérise, c'est comment consolider l'unité nationale, l'unité entre les filles et fils du Bénin du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest. Quelqu'un qui a déjà cette qualité et qui est une femme, une maman, celle qui est prête à tout donner pour ses enfants, et qui est prête à tout donner pour le pays, je ne peux avoir que de très bonnes impressions d'elle.

Je suis très heureux et je profite de l'occasion pour féliciter une fois encore le Président Patrice Talon pour avoir déniché cette dame. Pour le poste qu'on lui a confié, je suis rassuré qu'elle va gérer avec abnégation. Je lui souhaite bon vent. Elle est capable de créer son environnement et d'accomplir avec abnégation la mission que le pays lui a confiée...»

Olusegun SERPOS TIDJANI, Directeur des services législatifs de l'Assemblée nationale

"...Je retiens de madame Mariam Chabi Talata, son extrême capacité de travail..."

«...En tant que fils, avant de faire quelque souhait que ce soit à ma mère, je voudrais lui exprimer toute ma fierté et lui renouveler celle de toute l'Institution parlementaire. Je voudrais lui souhaiter particulièrement le succès dans la mission qui est la sienne désormais parce que ce n'est pas une charge pour sa personne. C'est une charge pour tout le Bénin, c'est une charge pour toutes les femmes méritantes du Bénin et de notre continent. Pleins succès à vous Madame la Présidente et que Dieu vous accompagne dans la félicité...Je retiens deux grandes choses de la collaboration avec la Première Vice-Présidente de l'Assemblée nationale, madame Mariam Chabi Talata. D'abord son cœur de mère. C'est une mère. C'est quelqu'une de bienveillante qui vous écoute avec beaucoup d'attention et de douceur mais qui ne manque pas de vous montrer les insuffisances de votre raisonnement ou de votre position. Tout cela, elle le fait avec beaucoup



de douceur mais en vous ramenant sur le chemin le plus droit. C'est la première impression et la première caractéristique que je retiens d'elle. La deuxième, c'est son extrême capacité de travail. Je note qu'elle a beaucoup de respect pour ses collaborateurs et techniciens et à cet égard, elle ne manque pas d'atteindre les objectifs qu'elle vise tout en intégrant dans son Plan d'ensemble, la vision du technicien qui vient lui dire voici ce que je pense pour atteindre l'objectif. En résumé, je pense que madame la Vice-Présidente applique à la perfection, la maxime de la main de fer dans le gant de velours. Elle est quelqu'une d'une grande finesse et d'une intelligence tant humaine que sociale. Elle

a tous les ingrédients pour réussir la mission qui est la sienne aujourd'hui et par la grâce de Dieu, elle va y arriver avec excellence...»



Florine NAGO, Présidente du Réseau des femmes fonctionnaires parlementaires

"...Madame Mariam Chabi Talata est une femme leader,... une source d'inspiration pour nous..."

«...Je peux dire que madame Mariam Chabi Talata est une femme leader par l'exemple, la pratique réelle de la modération et de l'intelligence. Elle a toujours été une source d'inspiration et de motivation pour moi. Et à travers elle, nous avons appris le sens de l'engagement vis-à-vis de la promotion de la femme et surtout l'assistance aux enfants démunis. En tant que présidente du Réseau des femmes fonctionnaires parlementaires, j'ai eu à bénéficier de ses conseils et de son soutien moral à plusieurs reprises.



Et c'est le lieu de la remercier et de lui souhaiter pleins succès dans la haute fonction qu'elle occupera désormais à savoir le poste de Vice-Présidente du Bénin. Nous lui souhaitons beaucoup de courage. Son soutien et ses appuis vont nous manquer et nous savons que nous pouvons toujours compter sur elle dès que le besoin se fera sentir. Pour finir, je dirai qu'on ne souhaite pas une longue vie au soleil, le soleil brille éternellement...»

He Chantal AHYI

"...Mariam Chabi Talata est éprise de justice..."

«...Elle est un pur produit de la 8ème législature. C'est une grande sœur agréable. C'est un visage porteur d'un projet de paix. C'est une dame qui aligne efficacité, humilité, discrétion. Tout ça pour cette générosité comme pour signifier qu'on n'a pas besoin forcément de se muscler, qu'on n'a pas besoin d'imiter les hommes pour être présente dans l'arène politique. C'est elle tout ça ! Elle est porteuse d'humanité Madame la Vice-Présidente de la République du Bénin. Jeune parlementaire, à peine a-t-elle eu le temps de se rendre compte qu'elle était parlementaire que déjà elle a été élue Première Vice-Présidente de l'Assemblée nationale. Elle a eu à peine le temps de s'asseoir convenablement dans ce fauteuil qu'elle s'est retrouvée la première femme Vice-Présidente de la République du Bénin. Quel parcours ! J'aurais aimé un peu être comme elle. Elle est devenue pour moi un challenge. Le challenge de pouvoir inspirer cette paix ; porter la paix en projet et de voir cela se réaliser. Quand je vois la Vice-Présidente de la République du Bénin, je vois ce sourire; je vois tout de suite cette voix encline de fragilité mais qui est porteuse de beaux et bons messages. Je lui souhaite bon vent. Nous sommes 07 femmes de la 8ème législature et voir une d'entre nous partir pour cette fonction, nous en sommes honorées et très heureuses. Je profite de l'occasion pour saluer la vision portée par le Chef de l'État qui a vu en elle ce trait d'union; qui a vu en elle ce pouvoir-là de porter ce projet de paix. Ce fut un grand honneur de l'accompagner quelque fois un peu avant la campagne électorale et pendant la campagne également de pouvoir s'adresser sans complexe aux populations, aux femmes. Elle est inspirante. Je pense qu'en humilité et en intelligence, elle va jouer pleinement son rôle. Elle saura rester dans les prérogatives qui sont les siennes parce que c'est une femme de respect. J'ai mal au cœur un peu qu'elle parte du Parlement. On ne va plus entendre ses interventions enclines de références philosophiques. Je suis très heureuse d'être à côté d'une femme politique instruite et porteuse d'humanité. Je lui souhaite bon vent et je suis persuadée qu'elle fera convenablement la mission à elle confiée. Je crois qu'elle aura le soutien de tous. Avec humilité, discrétion et avec efficacité, elle jouera le rôle qui est le sien parce qu'elle a déjà compris. Jamais un



mot de trop, jamais un comportement hasardeux. C'est à croire qu'elle est née pour faire ce job, qu'elle est faite pour occuper cette fonction. Le Président Patrice Talon a fait confiance à une femme, d'aucuns diraient, qui vient de débarquer dans l'arène politique. C'est ce qu'on croit. Mais à voir son parcours politique, c'est une militante pleine. Le Président Patrice Talon lui a donc fait confiance pour jouer ce rôle-là. D'abord ça va nous amener, nous autres jeunes politiques à comprendre peut-être notre rôle de femme de pouvoir et d'influence. Nous souhaiterions qu'elle soit une femme d'influence. Et je suis persuadée qu'elle a les prérequis et les atouts pour le devenir. Donc pour moi, le Président Patrice Talon nous a révélés autrement. Il nous aide par ce choix porté sur madame Chabi Talata épouse Zimé Yérima, à mettre l'ordre dans nos ambitions politiques : il faut rester douce, humaine, porteuse de projets hautement humanistes et en même temps être de grandes personnalités dans

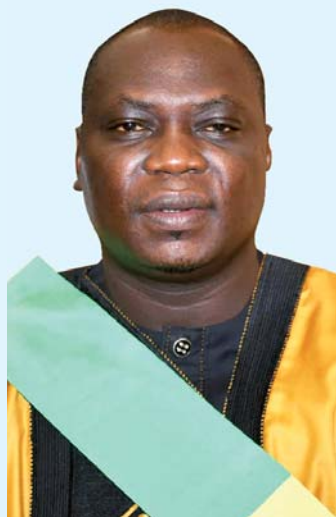
l'arène politique. Sans aucun doute, elle comble à suffisance nos attentes. Aujourd'hui nous comprendrons que la femme politique est révélée à travers ce visage de trait d'union entre le Nord et le Sud et nous comprendrons qu'il faut absolument mettre de l'ordre dans nos ambitions politiques. Nous aspirons à être comme elle des femmes d'influence...Je vous donne un exemple que j'ai vécu avec elle. Nous sommes allées rendre visite au roi d'Allada, quand elle a pris la parole, elle a surpris tout le monde. Et puis quand elle parle, vous n'avez pas le choix de l'écouter. Et ça, c'est un gros atout. À partir du moment où vous pouvez être délicieusement imprévisible et que ce faisant, vous captez l'attention, c'est une bonne chose. Je connais la verve du roi d'Allada et là, elle a pu le sidérer et je me suis dit mais qui est cette femme sans artifice, sans maquillage. Toutes les femmes sont derrière elles surtout les jeunes louves de la politique qui meurent d'impatience d'arriver au sommet. Que Dieu la garde et surtout qu'elle ne change pas car certaines positions politiques peuvent travestir. Madame la Vice-présidente de la République du Bénin, ne changez pas. Restez comme vous êtes. Vous êtes une belle personne et porteuse d'un immense projet qui donne envie de vous ressembler...»



He Gildas Agonkan

" Mariam Chabi Talata est venue pour donner une valeur à la femme béninoise "

« ...C'est d'abord une collègue, c'est ensuite une militante de mon parti et c'est en même temps, une femme de caractère. C'est un professeur de philosophie, donc c'est une femme d'idées. À priori, l'opinion publique ne la connaissait pas trop. Elle est venue un peu pour surprendre définitivement la classe politique de notre pays. Nous l'avons connue au niveau de l'UP mais le BR l'a connue davantage lorsque dans un effet de surprise pour tout le monde, elle a été élue comme Première Vice-Présidente du Parlement, 8ème législature alors qu'elle faisait sa première apparition, sa première rentrée au Parlement en remplacement du ministre Sacca Lafia. C'était déjà un effet de surprise pour tout le monde et les esprits craintifs se demandaient si elle pouvait être à la hauteur de cette mission. Cela a été une surprise agréable pour tous lorsqu'elle a présidé pour une première fois une séance plénière avec beaucoup d'élégance, beaucoup de droiture et de fierté. Nous avions eu droit à un discours cohérent. C'est là où on est allé s'interroger sur son parcours et on a compris qu'en tant que professeur de philosophie, elle a eu le temps de tenir le coup devant les élèves. L'autre chose qui m'a marqué chez cette dame, c'est qu'elle est venue au Parlement avec un esprit de curiosité. Elle a été élue Première Vice-Présidente sans connaître les mécanismes de fonctionnement du Parlement. Alors elle a passé son temps à s'interroger et à questionner. Moi j'avais eu une chance en tant que député élu à Abomey et ayant fait tout mon parcours scolaire à Parakou, elle m'a



tôt vu comme un jeune frère qui avait une expérience parlementaire avant elle à qui elle devait poser véritablement des questions pour comprendre un peu sur la vie et l'histoire parlementaire. À travers les documents qu'on nous a partagés, ce n'est pas gagné d'avance qu'on maîtrise tout le contenu de ce que c'est que le Parlement. Tout le temps, elle m'a interrogé, questionné sur le fonctionnement du Parlement. Et j'ai eu du plaisir à satisfaire cette forme d'humilité. Tous les parlementaires qui l'ont approchée ont le même sentiment. Maintenant comme des surprises s'enchaînent et se succèdent, alors que chacun voyait dans cette posture de Vice-Président un ancien candidat ou un ancien ministre, le Président Patrice Talon avec son talent de détecteur de talents, a jeté son dévolu sur la personne de Mariam Chabi Talata. Elle devient ainsi la Première Vice-Présidente du Bénin au terme des dernières élections présidentielles. Elle est humble et elle a la recherche du savoir. Elle est venue pour donner une valeur à la femme béninoise. Aujourd'hui, on ne peut plus dire que la femme béninoise n'est pas capable de gérer les institutions. Elle est devenue une personnalité forte aux côtés du chef de l'Etat et sera en même temps Grande chancelière de la République. On aura, je suis sûr, le temps de voir encore ses prouesses politiques. Car son discours est la conséquence de son parcours...»

He Sofiath SCHANOU épouse AROUNA

" ...Mariam Chabi Talata Zimé, tu vas nous manquer... "

« ...Quand on dit Talata, j'entends la sagesse. Quand on dit Talata, je vois le savoir vivre ensemble. Quand on dit Talata, ça m'inspire l'humilité. Quand on dit Talata, ça m'inspire être née sous la bonne étoile. Talata, c'est celle-là sur qui la volonté de Dieu s'est accomplie. Talata, c'est une grande soeur qu'on aimerait avoir. Talata, c'est une amie que toute personne aimerait avoir. Talata, c'est une sœur même plus! Talata, c'est celle-là que tout le monde aurait souhaité avoir dans sa vie si vous avez eu la chance de la côtoyer. C'est ce qui est notre cas. Talata, je l'ai vue la première fois à la 8ème législature. C'est là que j'ai été pour la première fois en contact avec elle. Et ce jour-là, elle m'a marquée de par sa spontanéité, sa gentillesse, sa façon de faire, sa façon de voir les autres, sa façon de se comporter, sa façon de vouloir aider et écouter les autres. Talata, c'est ce que je peux vous dire d'elle. Si on doit s'y mettre, on va passer des jours à parler d'elle. Elle nous a marqués positivement de par sa façon de faire, de se comporter, sa



manière de dénouer parfois les conflits internes. Talata a su gérer les crises. En peu de temps, Talata nous a montré que vraiment elle est capable. Je ne peux pas dire qu'elle incarne la femme idéale parce que vous allez me dire que nul n'est idéal mais elle y est presque. Talata a beaucoup plus de qualités que de défauts. Mon souhait pour elle, c'est que dans sa nouvelle mission, Dieu l'accompagne parce que jusque-là, la providence ne lui a pas fait défaut. Qu'elle soit davantage bénie. Que Dieu lui donne davantage la force, le courage, l'énergie dans sa nouvelle mission. Mariam Chabi Talata Zimé, tu vas nous manquer. Nous sommes 07 femmes au Parlement. Elle s'en va du Parlement, c'est une partie de nous qui part... Mais nous t'accompagnons de tout cœur. De ta nouvelle position, n'hésite pas à nous solliciter au besoin. On sera là car tu honores la gent féminine, la fille que tout parent souhaite avoir...»

Interview et transcription: Hermann OBINTI & Polo Ahounou

Mise en œuvre du nouveau Règlement intérieur de l'Assemblée nationale

Une Direction en charge de la coordination de l'information et de la communication parlementaire

L'adoption puis la mise en œuvre du nouveau Règlement Intérieur de l'Assemblée nationale a modifié l'architecture organisationnelle de l'institution. Limité depuis plusieurs années à deux directions, les réformes engagées depuis l'avènement de la 8^{ème} législature ont permis au Parlement béninois de se doter d'une direction des services de l'information et de la communication. Une occasion de donner une nouvelle impulsion à la visibilité des activités du parlement béninois. Zoom sur la nouvelle direction, ses acteurs et leurs ambitions.

Philippe ADENIYI

Le 14 Juillet 2020, les députés de la 8^{ème} législature ont procédé à la révision du Règlement Intérieur de l'Assemblée nationale. Cette révision qui a été votée à l'unanimité par les députés présents et représentés, puis jugée conforme à la constitution par la Cour Constitutionnelle le 06 Août 2020, a consacré la création de la Cellule de passation des marchés publics, la nomination de la personne responsable des marchés publics (PRMP) ainsi que la création d'une nouvelle direction des services de l'information et de la communication, la DSICOM.

Des engagements pour l'histoire

La désignation des différents responsables chargés de rendre opérationnelle ladite direction dans ses composantes communicationnelles, intervint les 13 et 18 Août 2020. Deux semaines plus tard, le Jeudi



Des hommes du sérail aux commandes

Claude Firmin GANGBE, est celui qui a l'insigne honneur de prendre les rênes de la nouvelle direction. Il dira dans son allocution de circonstance « *qu'en sa qualité de premier directeur de la DSICOM, il lui paraissait important de rappeler que les piliers fondamentaux qui allaient sous-tendre désormais les activités à la DSICOM seraient respectés et appliqués avec les innovations que cela comportent et sans complaisance* ».

Il a par ailleurs appelé les différents chefs services nommés à ses côtés, (anciens comme nouveaux collaborateurs) à beaucoup d'engagement et d'abnégation pour écrire avec lui les nouvelles pages de la DSICOM. « *Nous y parviendrons avec la manière car j'ai foi en vos différentes qualités. L'histoire retiendra que c'est nous qui sommes les premiers à exécuter ce projet cher au Président Louis Gbèhounou Vlavonou* ».

25 Août plus précisément, les nouveaux promus furent installés dans leurs fonctions au cours d'une cérémonie de prise de charge, présidée par M. Mathieu Ahouansou, Directeur de cabinet du Président Louis G. Vlavonou. Il avait à ses côtés le Secrétaire général administratif de l'Assemblée nationale, M. Mariano Ogoutolou, ainsi que les Directeurs techniques et cadres de l'administration parlementaire.



Pour ce qui est de la Radio Hémicycle, principal outil de communication de l'Assemblée nationale, c'est M. Philippe ADENIYI qui a été désigné pour la diriger. Il s'est engagé lui aussi à inscrire ses actions dans la dynamique de la continuité. Il dira entre autres qu'il s'agira pour lui de redonner un nouveau souffle à la Radio dans la continuité de l'œuvre entamée par ses prédéces-

seurs. Au-delà des directs de l'Hémicycle qui captivent la plus grande partie de l'audimat, des émissions attractives et interactives seront proposées pour mieux faire connaître l'Assemblée nationale dans toutes ses dimensions, va-t-il préciser au cours de cette cérémonie.

A la tête de la télévision Hémicycle, le Président VLAVONOU a nommé une professionnelle du domaine qui connaît la maison,

Mme Carmen TOUDONOU. M. Vitali BOTON, prend la tête du service presse écrite, digitalisation, de la coopération et développement, M. Guy-Modeste SEMASSA prend la tête du Service technique de la radio et de la télévision. Et pour couronner le tout, Mme Innocentia ALLADAGBE est nommée Attachée de presse et rejoint le cabinet du Président.

Les hommes et les femmes qui font la DSICOM

Claude Firmin GANGBE, le Directeur des Services de l'Information et de la Communication (DSICOM).

Géographe environnementaliste de formation et enseignant d'histoire et géographie, il est arrivé dans les médias juste à la fin de la conférence nationale de février 1990. Claude Firmin GANGBE qu'on appelle affectueusement « l'Oncle » dans le milieu de la presse, est un ancien de l'école des journalistes post-conférence nationale. Il a pendant longtemps fait ses armes au sein de la presse privée du Bénin. Il a été de la première promotion des journalistes ayant participé à la formation en journalisme, initiée par la HAAC en 1997 à l'ISSIC de Dakar au Sénégal. Il a été promoteur et directeur de publication du quotidien l'Avenir, un quotidien qui tint sa place avec professionnalisme dans l'univers médiatique béninois à l'avènement du nouveau démocratique. Il a été également pendant longtemps un des animateurs principaux de plusieurs associations des promoteurs des médias. Il détient le record d'exercice à l'Observatoire de la déontologie et de l'éthique dans les médias (ODEM) où il passera huit ans.

En 2009, il est admis dans l'Ordre national du



mérite du Bénin au grade de Chevalier. Avant sa nomination comme DSICOM, il était le Chef service communication de l'Assemblée nationale et Consultant en Communication. Il est titulaire d'un diplôme supérieur en journalisme et en management des médias. Très actif dans le milieu associatif, il est vice président de deux associations et assure le secrétariat général d'une troisième autre.

James William GBAGUIDI : le DASICOM.

Ce professionnel des médias est le dernier venu à la DSICOM. Il vient tout droit de l'Office de Radio-diffusion et de Télévision du Bénin (ORTB) où il occupait le poste de chef desk politique. Cet énarque bon teint est un spécialiste de politique internationale. Il est titulaire d'un Master en Diplomatie et Relations internationales et d'un Master en Sciences Politique, option Sécurité Internationale et Défense entre autres. Il est l'adjoint du directeur des services de l'information et de la communication de l'Assemblée nationale. Mais il a aussi l'insigne honneur d'être pour l'histoire, le premier à porter la parole de l'institution sur la base des réformes introduites par la huitième législature. Redoutable mission qu'il assume déjà avec humilité et efficacité.



Philippe ADENIYI : Le Chef Service Radio Hémicycle (CSRH)

Il est aussi un ancien de l'école des journalistes post-conférence nationale. Historien de formation, c'est un ancien diplômé de l'Ecole normale Supérieure. Il fit ses premières armes en journalisme comme collaborateur extérieur en 1996 au quotidien 'Le MATIN'. Il a été ensuite de la première promotion des journalistes ayant participé à une formation en journalisme, initiée par la HAAC en 1997 à l'ISSIC de Dakar au Sénégal.



Il est membre fondateur du quotidien le Matinal. Ancien Attaché de presse du Président de l'Assemblée nationale 4ème législature. Ancien chef section programme de la radio hémicycle. Avant sa nomination, il était précédemment Chef division presse et accréditation au service de la communication de l'Assemblée nationale. Grand-Reporter et rédacteur du magazine « L'Hémicycle », il est titulaire d'un DESS en management des élections, option gestion des médias en période électorale de l'UAC.

Carmen Fifamè TOUDONOU : le Chef Service Télévision Hémicycle (CSTH)

Elle est connue plus comme une virtuose de la plume qu'une journaliste. Pourtant, Carmen Fifamè TOUDONOU est une professionnelle des médias qui a fait ses armes à l'ORTB, où elle a occupé de nombreuses responsabilités. Cette ancienne de l'ESIET est une journaliste de Radio comme elle se définit elle-même. L'écrivaine avérée est pourtant attachée à sa profession. Ancien Chef du Service de la Communication (CSCOM) de l'Assemblée nationale, 7ème législature. A la 8ème législature, elle est chargée du projet télévision à l'IPAB, elle en est aujourd'hui la Directrice adjointe. Elle est titulaire d'une licence et d'un master en journalisme. Elle achève bientôt un doctorat en linguistique et communication.



Guy-Modeste SEMASSA : Le Chef Service Technique Radio et Télévision Hémicycle (CSTRT)

C'est un ingénieur en informatique industriel et électronique. Il est titulaire d'un master pro 2 en maintenance et gestion des infrastructures et équipements (MGIE). Il eut le privilège d'avoir installé, puis mis sous tension les appareils de la Radio Hémicycle à sa création. Il en a assuré la maintenance à ce jour avec brio et compétence. Avant sa nomination, il a été le chef de la Radio Hémicycle cumulativement avec ses fonctions de chef section technique. Il a piloté avec l'honorable Janvier YAHOUÉDEHOU, l'arrimage de la radio sur le web.



Vitali BOTON : Le Chef service de la Presse Ecrite, de la Digitalisation, de la Coopération et Développement (CSPE-DCD)

Ce jeune premier est un journaliste spécialiste de presse écrite qui s'est révélé en 2016 sur les réseaux sociaux avec sa qualité de Community-Manager du candidat Patrice Talon. Il a été successivement Rédacteur en chef des journaux « Adjinakou et Nord Sud Quotidien » puis Directeur de publication du quotidien « l'Inter-express ». Il est titulaire d'un diplôme supérieur en communication et journalisme. Avant d'être nommé comme Chef service de la presse écrite, de la digitalisation, de la coopération et développement, Vitali BOTON était Attaché de Presse du Président Louis G. VLAVONOU et cumulativement chef de sa cellule de communication. C'est l'autre gentleman de la DSICOM.



Innocentia ALLADAGBE, Attachée de Presse (AP)

La caméra mène à tout. Le talent aussi. Innocentia ALLADAGBE est une jeune virtuose de la caméra et passionnée de cinéma. Lauréate de nombreux prix en concours de réalisation audiovisuelle, au Bénin comme à l'international, elle aura été dès le début de la 8ème législature, membre de la cellule de communication du Président. Elle est à la base des principaux documentaires réalisés sur l'Assemblée nationale avec le concours de ses confrères de la DSICOM. On peut citer entre autres, le documentaire sur l'an 1 de la 8ème législature. Celui de la tournée d'une délégation du parlement dans les zones sinistrées du septentrion, et tout récemment le documentaire projeté lors de la cérémonie d'au-revoir de l'Assemblée nationale à la PVP, Madame TALATA épouse ZIME. Avant sa nomination comme Attachée de presse elle était la chef section audiovisuelle de la cellule de communication du Président. Cumulativement avec sa fonction d'attachée de presse du Président, Innocentia est chef division réalisation et rédaction à la Télévision Hémicycle.



Herman OBINTIN : C'est le Chef Division Veille, Analyse et Rédaction (CDVAR).

Il est titulaire d'une licence en journalisme. C'est un ancien du sérail. Journaliste accrédité au parlement, il a fait successivement les quotidiens ADJINAKOU et le MEILLEUR avant de se sédentariser au service de la communication de l'Assemblée nationale. Très effacé, il passe presque inaperçu. Mais ne vous fiez pas aux apparences, « LE PERE » comme on l'appelle affectueusement veille sur tout. C'est un virtuose de la plume. Un écrivillon des temps modernes. Son portable est son outil incontournable de travail. En deux temps trois mouvements, il vous pond un article ou un compte rendu d'événement sans crier gare en un clic.



Paul AHOUNOU : Communément appelé Polo Ahounou, c'est le Chef Division Edition et Communication Digitale (CDECD).

Voici un autre virtuose de la plume et du clavier. Polo AHOUNOU est titulaire d'une Licence en Lettres modernes. Il animait jusqu'à sa nomination à l'Assemblée nationale, la chronique Actu-web de la chaîne de télévision privée Canal3-Bénin. C'est un chroniqueur judiciaire hors pairs. Dans le landerneau judiciaire, il a pignon sur rue. Il connaît les coulisses des tribunaux de Cotonou et de la... CRIET. De même sur l'échiquier médiatique béninois, le nom Polo AHOUNOU est une marque déposée. La qualité de ses productions médiatiques fait de lui un chaînon important du service de la presse écrite de la DSICOM.



Affissou ANONRIN : C'est le Chef division Relations Presse (CDRP).

C'est un ancien de «Le Matinal», comme Philippe ADE-NIYI avec qui il dirigea en second le bureau régional de «Le Matinal» à Parakou. En presse écrite «AFE» comme on l'appelle affectueusement est un as de la plume. Musulman bon teint il a effectué un pèlerinage à la Mecque en 2017. Aujourd'hui, « EL Hadj Affiss » ce virtuose des réseaux sociaux met toute l'expérience engrangée à « Le Matinal » et à « La Presse du Jour » au service du parlement avec professionnalisme et efficacité. Il est titulaire d'une Licence en sciences du langage et de la communication et d'un diplôme du CESTI à Dakar au Sénégal.



Vioutou AKPLOGAN, Chef Division Programme et Production de la Télévision Hémicycle.

Chasser le naturel, il revient au galop. Après des expériences avérées à l'international plus précisément à AFRICA 24, MAISHA TV au Mali et AFRICABLE TV, ou elle laissa de très bons souvenirs, elle rentre au bercail pour faire valoir son expérience acquise sur les rives du fleuve Djoliba. Sa voix au commencement était une voix de la Radio Hémicycle. Quand elle fut nommée assistante de commission, « VIOUTOU » comme on l'appelle affectueusement était loin de s'imaginer qu'elle reviendrait dans son cocon professionnel par la grande porte. Titulaire d'un master professionnel en journalisme audiovisuel obtenu à l'ISMA, VIOUTOU est la vedette de la chaîne You tube du parlement. En duo avec sa « Patronne » Carmen TOUDONOU, elles nous réservent de très grands moments de télévision avec la très attendue « TELEVISION HEMICYCLE ».



Thomase KPADE-DEMANGNON: Chef division de l'Archivage Audiovisuelle de la Promotion du Sport et de la Musique (CDAPSM).

On l'appelle affectueusement « La Maman ». Cette self made woman, est une professionnelle diplômée de l'ISMA et pétrie d'expérience en matière de communication parlementaire. Après deux décennies à la communication, elle peut se targuer d'en connaître les tares et avatars tout comme les heures de gloire et de difficultés. Elle met sans coup férir son expérience au service de ses jeunes confrères, avec une impassibilité et une fermeté qui agace parfois plus d'un. C'est une ancienne de LC2 et de l'ORTB.



Ulrich A. ALIHONOU : Chef Division Exploitation (CDE).

Après une formation professionnelle à la Haute Ecole des Techniques et de la Communication, une formation de technicien en haute fréquence (HF) et basse fréquence (BF) à Solaire Togo de Lomé, un autre diplôme professionnel d'aptitude à l'emploi d'Agent d'Exploitation de Radio-télévision délivré par l'ORTB et L'APM- Bénin, Ulrich ALIHONOU est nommé Chef Division exploitation et tenue d'Antenne de Radio Hémicycle. C'est un professionnel qui a fait ses armes dans une célèbre radio du centre du Bénin, avant d'atterrir à Radio Hémicycle. Il sait se montrer disponible quand le devoir l'appelle. Il est le chef de fil de la guéguerre de leadership technicien-journaliste qui oppose depuis des lustres, ce binôme indissociable chez les professionnels des médias.



Malikath AREMOU : Chef Division Maintenance des Equipements Radio-Télé (CDMERT).

C'est la plus belle voix de Radio Hémicycle. Très effacée « Aladja Malikath » incarne la discrétion et l'humilité. Elle est titulaire d'un diplôme de technicien supérieur en télécommunication. Sa voix sensuelle et charmante ne laisse pas indifférents les auditeurs de la "Voix du peuple". Au-delà de cette capacité avérée au micro, elle est doublée d'une compétence de technicienne hors pairs à la régie. Dans l'émission sportive de Radio Hémicycle, « Performances sportives » son réalisateur l'appelle « Malikath La GAZELLE ». C'est le témoignage d'une dextérité reconnue par tous à la régie.



Dieudonné METONOU : Chef division de l'information

Il est titulaire d'une maîtrise en socio anthropologie de l'UAC et d'un certificat en journalisme politique et culturel. C'est le Chef division de l'information (CDI) c'est-à-dire le Rédacteur en Chef de Radio Hémicycle. Si la radio n'existait pas, il aurait fallu l'inventer pour Dieudonné. Il est tout simplement bon au micro. Ce professionnel des médias est nanti d'une expérience professionnelle acquise dans une radio proche du Lac AHEME où il jouait la vedette. Expérience qu'il met avec dextérité et enthousiasme au service de la communication parlementaire.



Octave ADJOHOU : Chef division montage et infographie

Il est titulaire d'une Licence professionnelle en audiovisuel, spécialité images de l'ISMA et prépare actuellement un Master 1 en réalisation. Au service de la communication, on le connaît par son habillement. Il pourrait valablement représenter la DSICOM à un concours de « MISTER ». Toujours tiré à quatre épingles, c'est pourtant un virtuose de la caméra et un jeune rompu à la tâche. Il est d'attaque dès qu'il s'agit d'aller à un reportage à n'importe quelle heure de la journée. Dès que l'alerte est donnée, caméra en bandoulière, le voilà parti.



Sagui KOUSSERE : Chef division des programmes et de la production

Il est titulaire d'une maîtrise en droit de l'UAC et d'un Master II en droit international et européen des droits fondamentaux de l'Université de Nantes en France. Il est aussi titulaire d'un certificat en journalisme de la DEUTCHWELLE Académie de l'Allemagne. C'est le Chef Division des Programmes et de la Production (CDPP) de Radio hémicycle. Pendant longtemps, Radio Hémicycle attendait « Monsieur le Directeur de NANTO FM ». Il est revenu, et radio hémicycle s'en réjouit. D'une sobriété et d'une humilité jamais prises à défaut, « SAGUI » comme on l'appelle affectueusement exécute les tâches à lui confiées avec la perfection d'un indien Sioux.



Pascal ZOHOON : « Le doyen ».

Comme Thomase KPADE, il connaît la maison. Son expérience, il la partage avec ses jeunes collègues avec un calme olympien. « Fofu Passi » comme l'appellent affectueusement les jeunes de la direction, a effectivement de l'expérience à faire valoir. Lui, ce cadreur attitré devant l'éternel depuis la 3^{ème} législature, sans crier gare est allé décrocher un diplôme en journalisme comme bonus au technicien audiovisuel qu'il est. Un véritable JRI en puissance. Il est lui aussi un ancien de l'ORTB.



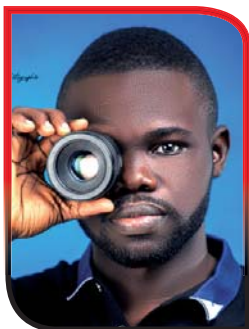
Alban SODJINOU: le monteur d'images

C'est un virtuose en photographie et montage. Alban est un magicien de la photo. Dites Alban bonjour, il vous répond par réflexe par le clic du déclencheur de son appareil photo. Un driver de Drone excusez du peu. Quand tout semble fini à la DSICOM et plus précisément au service de la télévision hémicycle où il officie, souvent tard le soir il est attablé face à son écran, visionnant, réajustant les images à diffuser pour une visibilité sans faille des audiences du Président et des séances plénières des députés. Il est titulaire d'une licence en linguistique anglaise et d'un BTS audiovisuel, montage et infographie.



Andric LOKOSSI : l'infographe

C'est l'autre virtuose en photographie et montage audiovisuel. Son banc de montage ambulant en bandoulière, il est capable de vous réaliser en temps réel, un montage en deux temps trois mouvements. Il est d'un calme et d'une patience déconcertante. Cela se traduit dans le travail qu'il fait. Cet évangéliste bon teint, est titulaire d'une licence professionnelle en montage et post-production audiovisuelle. Un JRI de la nouvelle génération en puissance que peut se targuer d'avoir la DSICOM.



Déodar MAHOUNOU

C'est « le doyen » de la technique à la radio. Il est de la vieille école des techniciens. Il est titulaire d'un diplôme d'état ivoirien en électronique obtenu en 1989 et d'un autre diplôme de technicien électronicien de Liège en



Belgique en 1991. Après avoir fait ses armes au bord de la lagune Ebrié, au sein de la défunte et regrettée multinationale « AIR AFRIQUE », revenu au Bénin, il met son expérience au service de la DSICOM. A la moindre peccadille en maintenance domestique, n'hésitez pas. Appelez DEODAR. A vos câbles ! Prêt ! Tirez.

Lambert DAH-LOKONON : le CVA

C'e conducteur de véhicule administratif (CVA), est un as du volant. Il est titulaire des permis B, C, C1 et D. Il est aussi titulaire d'un diplôme de mécanique Auto obtenu au service du génie des militaires du camp KABA à Natitingou en 1990. C'est lui qui conduit les équipes de reportage de l'ancien service de la communication depuis 2007 et aujourd'hui de la DSICOM sur les théâtres d'opération de jour comme de nuit. Avec efficacité, sûreté et humilité, il assure leur transport et les ramène toujours sain et sauf à leur base sise dans les locaux de Radio Hémicycle.



Evelyne GANKPE : la secrétaire

C''est la femme qu'ils (tous les acteurs de la DSICOM) n'ont jamais eue. Elle peut se targuer d'être la première secrétaire de direction de la direction des services de l'information et de la communication. Elle est titulaire d'une licence en administration du Travail et de la sécurité sociale de l'ENAM et d'un Master professionnel en management des ressources humaines. Si vous franchissez la porte d'entrée du bâtiment de la Radio qui abrite la DSICOM, elle se fera le plaisir de vous accueillir par son sourire et de vous orienter.



Réalisation P.A



7^{ème} congrès ordinaire du Synapa

Fulbert Akpédjé Acapo reconduit au poste de Secrétaire général pour trois ans

Le Syndicat autonome du personnel de l'Assemblée Nationale (Synapa) a tenu le samedi 15 janvier 2022 à la maison des jeunes de Porto-Novo, son 7^{ème} congrès ordinaire. Placé sous le thème : « Le dialogue, une des meilleures armes de négociation syndicale », ce 7^{ème} congrès du Synapa a tenu toutes ses promesses.

El-Hadj Affissou Anonrin

Trois discours ont marqué les temps forts de la cérémonie d'ouverture de congrès placée sous l'autorité du Mariano Pascal Ogoutolou, Secrétaire général administratif de l'Assemblée nationale du Bénin. D'abord, le discours du SG/Synapa Fulbert A. Acapo, ensuite celui de Frédéric Prodjintono représentant la Confédération syndicale des travailleurs du Bénin (CSTB) et enfin celui de Mariano Pascal Ogoutolou, SGA de l'Assemblée nationale du Bénin. Dans son intervention, Fulbert Akpédjé Acapo a, au nom de ses camarades remercié les autorités

parlementaires et en premier lieu le Président Louis G. Vlavonou pour tout ce qui a été fait pour le bonheur et le bien-être du personnel parlementaire ces trois dernières années. Ses remerciements sont aussi allés aux responsables de la CSTB.

Pour sa part, Frédéric Prodjintono a félicité les responsables et les syndiqués du Synapa pour les différents combats qu'ils ont menés. Il a aussi saisi l'occasion de cette cérémonie d'ouverture pour les exhorter à plus d'engagements pour le triomphe de la lutte syndicale au sein de la Confédération à laquelle ils sont affiliés.

Après avoir rappelé les actes historiques posés par les actuels responsables de l'Assemblée nationale dans le cadre de la sécurisation de l'emploi parlementaire et le bien-être des travailleurs, Mariano Pascal Ogoutolou a invité le Bureau du Synapa qui sera élu au terme de ce congrès à jouer pleinement et efficacement son rôle pour la défense et la sauvegarde des intérêts du personnel parlementaire. « *Chacun devra apporter sa pierre à l'édifice pour que, in fine, nous aboutissions à la construction d'une administration parlementaire*



moderne et performante que le Président Louis G. Vlavonou appelle de tous ses vœux», a-t-il dit.

Après la cérémonie d'ouverture, les participants à ce 7ème congrès ont étudié et adopté les rapports d'activités et financiers du bureau syndical sortant. Lesdits rapports ont été adoptés à la majorité des congressistes présents et représentés. Pour ce qui concerne les nouveaux textes fondamentaux du Synapa, leur examen a été renvoyé au prochain conseil syndical. C'est du moins ce qu'ont décidé les congressistes après un vote.

L'adoption des rapports a été suivie de l'élection des membres du nouveau bureau du Syndicat. Sans surprise, le camarade Ful-

Dans son intervention, Fulbert Akpédjé Acapo a remercié les uns et les autres pour leur confiance renouvelée et a pris l'engagement de mériter cette confiance. D'ailleurs, les actes qu'il a posés lors de son précédent mandat témoignent déjà en son nom.

bert Akpédjé Acapo a été reconduit à son poste de Secrétaire général du Synapa à une écrasante majorité. Il va présider aux destinées du Syndicat pour les trois prochaines années.

Dans son intervention, il a remercié les uns et les autres pour leur confiance renouvelée et a pris l'engagement de mériter cette confiance. D'ailleurs, les actes qu'il a posés lors de son précédent mandat témoignent déjà en son nom.

Composition du nouveau Bureau élu

Secrétaire Général : Acapo Akpédjé Fulbert

Secrétaire Général Adjoint : Gilbert Kisségbédji

Secrétaire Administratif : Sagui Kousséré

Secrétaire Administratif Adjoint : Wilfried Ahomagnon

Trésorier Général : Tiburce Ahonon

Trésorier Général Adjoint : Amadou Dine

Secrétaire à l'information et à la presse : Philippe Adéniyi

Secrétaire à la formation syndicale : Ulrich Alihonou

1^{er} Secrétaire à l'organisation : Hervé Azinlo

2^e Secrétaire à l'organisation : Ogouchola Wassi

Secrétaire aux affaires sociales : Blandine Balley

Secrétaire aux affaires sportives artistiques culturelles : Alpini Yekini

Conseiller aux affaires juridiques et politiques : Dohato Fidèle

Commissaires aux comptes :

Afovo Juvenal

Aivodji Roland



AFOPAR BÉNIN

L'Amicale des Fonctionnaires Parlementaires Retraités créée

L'Amicale des fonctionnaires parlementaires retraités du Bénin AFOPAR Bénin a été portée sur les fonts baptismaux le samedi 30 novembre 2020 avec la bénédiction du Président de l'Assemblée nationale, M. Louis Gbèhounou VLAVONOU. Le Président de l'Amicale, monsieur Théophile NOUTAÏ explique les conditions de son avènement et rappelle les défis à relever pour combler l'attente des membres.

Brice Guédé

Monsieur Théophile NOUTAÏ, quelles sont les raisons pour lesquelles vous avez décidé de porter sur les fonts baptismaux l'Amicale ?

Nous fondant sur les valeurs cardinales de l'existence humaine telles que l'éclosion et l'épanouissement de l'homme, nous avons décidé de nous constituer en amicale pour continuer à écrire une autre page de l'histoire parlementaire de notre pays et donner un sens plus profond à notre vie de retraités.

Pourriez-vous nous rappeler les membres de votre bureau ?

Les membres du bureau élu sont:
Président: NOUTAÏ Théophile, votre serviteur

Premier Vice-président: AGOUA Benoît

Deuxième Vice-président: CHOUTI Adissa

Secrétaire Générale : GOUDJANOUEu-lalie

Secrétaire Général Adjoint: KPONVI Aimé

Trésorière Générale: ADJOVI Florence

Trésorière Générale Adjointe: DEGLA Thérèse

Responsables à l'Organisation: AHANMADA Félicité et ASSANGBE Luc.

Quelles sont les grandes contributions des Autorités du Parlement pour la tenue et la réussite des travaux de l'AG constitutive ?

Les contributions des autorités du Parlement sont très appréciables. Elles ont été d'ordre moral, matériel, financier et logistique sans occulter l'appui du Pré-



sident lui-même, des autres membres du Bureau de l'Assemblée nationale, des cadres et autres responsables à divers niveaux ; bref nous n'avons manqué de rien.

Quelles sont les actions que vous comptez mener dans les prochains jours pour le rayonnement de l'Amicale ?

Nous entendons prendre part à la mise en œuvre de toute action visant le développement de l'administration parlementaire et l'amélioration des conditions socio-économiques et sanitaires des membres de l'Amicale ; tenir des séances d'échanges et de concertations entre les membres de l'Amicale, les dirigeants, les travailleurs et le syndicat de l'Assemblée nationale ; instituer et développer des relations avec des associations similaires nationales ou internationales, organiser ou participer à des activités conjointes

telles que les journées portes ouvertes, les séminaires sur la préparation et la gestion d'une retraite épanouie et le développement personnel, les sorties ou voyages touristiques d'agrément ou d'échanges. Nous avons aussi pour ambition d'œuvrer pour la création d'un réseau africain et/ou international des fonctionnaires parlementaires retraités.

Un appel à lancer aux autorités, au personnel encore en activité, au personnel déjà à la retraite ?

J'invite les anciens retraités qui n'étaient pas au congrès constitutif tout comme les nouveaux venus dans le cercle à s'approprier les textes fondamentaux et à faire les formalités pour adhérer à l'AFOPAR.

Aux collègues encore en activité, je demande de soutenir l'initiative. Le Président de l'Assemblée nationale a déjà affiché sa disponibilité et manifesté sa volonté à accompagner l'Amicale. Nous sommes convaincus que les autres députés et lui inscriront en bonne place notre Amicale afin de faire profiter de ses expériences au Parlement en général et à la jeune génération en particulier.

Aux Autorités toujours, nous demandons de soutenir l'Amicale qui attend beaucoup du Parlement pour l'atteinte des objectifs qu'elle s'est fixés.

Au congrès constitutif de l'AFOPAR BÉNIN le 30 novembre 2020, nous étions exactement vingt (20), membres fondateurs. Nous invitons les autres retraités à rejoindre l'Amicale qui attend de les accueillir avec beaucoup de chaleur afin que nous puissions conduire ensemble la barque.

Quant à moi, je renouvelle mes très sincères remerciements à tout le personnel administratif en général, aux responsables et cadres à divers niveaux, au Synapa et son SG en particulier qui n'ont ménagé aucun effort pour aider à la mise en place de notre Amicale à tous. ♦

Il était une fois, l'honorable Edmond Zinsou, un exemple pour la jeunesse !

POLO. AHOUNOU

La nouvelle est tombée comme un véritable coup de massue. C'était le samedi 16 janvier 2021 où sur la page facebook du Président de l'Assemblée nationale Louis Gbèhounou Vlavonou, on pouvait lire: « La nouvelle de son décès me fait remémorer les derniers bons moments que nous avons passés ensemble à mon domicile le jour de l'an à la faveur du réveillon de la Saint Sylvestre. Rien ne laissait présager un départ aussi soudain ». Il annonçait ainsi le décès de l'honorable Edmond Zinsou. Sa mort est survenue des suites d'une courte maladie.

Ingénieur agronome de formation, ancien fonctionnaire au Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, Edmond Zinsou fut également Enseignant à l'université d'Abomey-Calavi où il enseignait le développement local bien avant l'avènement de la décentralisation. De la théorie, il est passé à la pratique. Il avait l'habitude de dire que la décentralisation est le terreau véritable qu'on peut utiliser pour qu'il y ait développement au plan local. L'homme a travaillé de son vivant à impacter sa commune. Mais ses choix politiques ne lui ont pas permis de rester longtemps au niveau décisionnel de sa commune.



PHOTO : Andric LOKOSS

DE LA THÉORIE, IL EST PASSÉ À LA PRATIQUE. IL AVAIT L'HABITUDE DE DIRE QUE LA DÉCENTRALISATION EST LE TERREAU VÉRITABLE QU'ON PEUT UTILISER POUR QU'IL Y AIT DÉVELOPPEMENT AU PLAN LOCAL...

Comment est-il venu en politique ?

Pour la petite histoire, on était en 1995 quand sorti des cours à l'Institut National de la Jeunesse, de l'Education Physique et du Sport (INJEPS) qui est une entité de l'université d'Abomey-

Calavi, l'idée lui est venue de réunir quelques jeunes dans son village natal à Adjarra. Il s'est présenté comme étant un enseignant à l'université où il enseigne les théories sur le développement local. Et son ambition est d'appliquer ce qu'il enseigne sur le terrain. Ces jeunes étaient très contents et lui ont marqué leur volonté d'accompagner son initiative. C'est ainsi qu'il s'est lancé en politique. On était dans les années 1995, 1996, 1997 au moment où les lois sur la décentralisation s'établissaient. Par la suite, il a rejoint le parti du Renouveau Démocratique (PRD), lequel parti l'a positionné sur la liste pour le compte de la première élection communale au Bénin.

Premier maire élu de la commune d'Adjarra à l'avènement de la décentralisation en 2003, l'homme est connu comme un développeur. À la tête de la mairie d'Adjarra, il a porté le budget de la commune de 50 millions à environ 400 millions en 4 ans de gestion. Par la suite, il a quitté la Mairie et a été élu député à la cinquième, sixième et septième législature. Il était jusqu'à sa disparition, chargé de mission du Président de l'Assemblée nationale Louis Gbèhounou Vlavonou. Sa disparition est une grosse perte pour la nation béninoise, son parti politique l'Union Progressiste et pour sa famille.

FEU JEAN-PIERRE BABATOUNDÉ

Un parcours professionnel, militant et politique bien accompli

Le vendredi 5 février 2021, un homme de grande valeur morale et d'une irréprochable probité intellectuelle doublée de conscience professionnelle à nulle autre pareille s'est éteint au CNHU Hubert Maga de Cotonou. Son nom, Ibitècho Jean-Pierre Babatoundé. Avant de le conduire à sa dernière demeure à Kétou, le samedi 27 février 2021, l'Assemblée Nationale lui a rendu les derniers hommages.



El-Hadj Affissou Anonrin

La cérémonie au cours de laquelle la mémoire de feu Ibitècho Jean-Pierre Babatoundé a été honorée s'est déroulée au Palais des Gouverneurs à Porto-Novo. Elle fut placée sous l'autorité du Président Louis Gbèhounou Vlavonou. Nous étions le vendredi 26 février 2021. Outre les membres de la communauté parlementaire et de la famille du défunt, on notait la présence d'une forte délégation de la douane béninoise conduite par son Chef en la personne du Directeur général Charles Sacca Bouko Inoussa. Les témoignages faits par ceux qui se sont succédé à la tribune ont apporté la preuve par neuf que feu Ibitècho Jean-Pierre Babatoundé n'a pas vécu inutilement avant d'être rappelé à Dieu à l'âge de 71 ans.

Administrateur des Douanes à la retraite, ancien maire de la Commune de Kétou, feu Ibitècho Jean-Pierre Babatoundé a été aussi ancien ministre de l'environnement et de la protection de la nature de 2006 à 2007 dans le tout premier gouvernement de l'ex-président Thomas Boni Yayi. Après son départ du gouvernement, il s'est consacré à la vie politique locale de sa commune d'origine, Kétou. Conseiller stratégique des oreilles qui veulent l'écouter, feu Ibitècho Jean-Pierre Babatoundé a eu un parcours politique et militant bien accompli.

Militant et responsable successivement du Mouvement africain pour le développement et le progrès (Madep) et du parti Union fait la Nation (UN), il est depuis l'avènement de la réforme du système partisan membre fondateur du parti Union progressiste (UP). Il a été élu député à l'Assemblée Nationale 8e législature sous la bannière du parti Union progressiste dans la 22ème circonscription électorale composée des communes de Pobè et de Kétou...



Au plan professionnel, feu Ibitècho Jean-Pierre Babatoundé a laissé des traces qui parlent aujourd'hui en son nom. On en veut pour preuve les témoignages faits tant par le Président de l'Assemblée Nationale dont il est l'aîné à la douane béninoise que par le Directeur général des douanes et des droits indirects Charles Sacca Bouko Inoussa et le Chef de la brigade mobile des douanes de l'Ouémé.

«Le Colonel Ibitècho Jean-Pierre Babatoundé a connu une brillante carrière au sein de l'administration des douanes qui ne cesse de le pleurer. Il a intégré la douane le 1er octobre 1976. Après sa formation professionnelle, il fut nommé Chef Division comptabilité de la Direction générale des douanes. Après ce poste, il fut promu Chef Service comptabilité douanière, actuelle Recette Nationale des Douanes. Au niveau de cette Direction, il a totalisé 07 ans de service avant d'être affecté au Port de Cotonou en qualité de Chef visite où il fit 03 ans. C'est

après ce poste qu'il fut nommé à Porto-Novo, Chef de la Brigade mobile des douanes pour l'Ouémé. Il est parti de ce poste en 2006 pour une aventure politique. Il fut admis à faire valoir ses droits à la retraite le 1er janvier 2007 ». Voilà retracé en peu de mots le parcours professionnel de l'illustre disparu.

Mais s'arrêter à ces quelques éléments du riche parcours professionnel de feu Ibitècho Jean-Pierre Babatoundé serait peu dire. Il convient de préciser donc que c'est lui qui, en 1990, a créé le premier syndicat des douanes dont il a été pendant trois mandats le Secrétaire général avant de passer la main à l'actuel Président de l'Assemblée Nationale du Bénin avec qui il a milité ensemble dans des mouvements scolaires et universitaires.





« Aussi loin que remontent ces souvenirs, depuis le lycée Béhanzin où nous étions les prestigieux Matheux rêvant d'intégrer les grandes écoles de sciences pour devenir qui, ingénieur, qui pilote d'avion, la providence nous conduisit, non pas dans les moins prestigieuses écoles, mais dans la plus prestigieuse Ecole des Douanes, celle de Neuilly-sur-Seine où tu me devanças quelques années plus tôt. Mais avant, les luttes estudiantines qui nous ouvrirent les portes de la clandestinité du combat de la lutte anti impérialiste eurent pour corollaire notre combat contre l'injustice, le favoritisme dans l'Administration des Douanes de l'époque où tu t'es fait remarquer lors des Assises du 13 Novembre 1990. Ce jour-là, le choix a été unanimement porté sur ta personne pour conduire le comité préparatoire du néo syndicalisme au lendemain de la conférence des Forces Vives de la Nation », a rappelé le Président Louis G. Vlavonou.

« Je me souviens encore de ce 09 février 1991 au congrès constitutif du SYNAD où tu fus élu 1^{er} Secrétaire Général de ce tout nouveau syndicat voulu fort et influent par 134 voix sur 134 et tu y resteras trois mandats durant. Comment pourrais-je oublier cette valeur syndicale, charge que j'ai assumée à ta suite jusqu'à notre retraite le 1er Janvier 2007 ? », a-t-il ajouté.

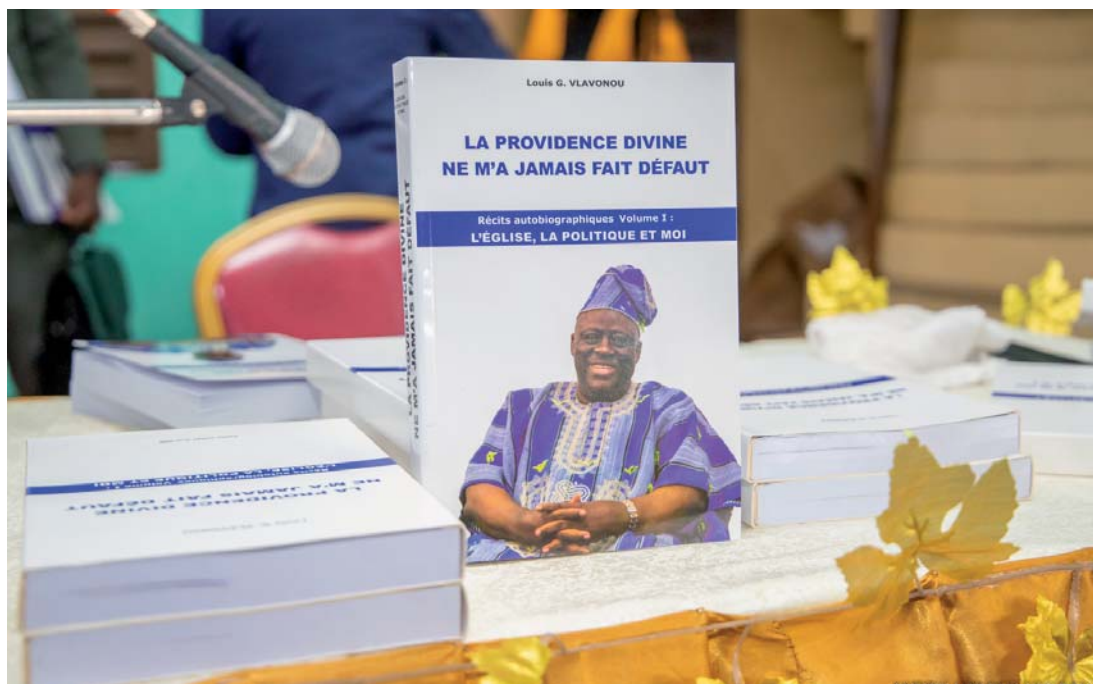
Selon les témoignages apportés par le Directeur général de la Douane, c'est à feu Ibitécho Jean-Pierre Babatoundé que l'administration des douanes et droits indirects doit en partie les réformes qui font aujourd'hui sa fierté. Et ce n'est d'ailleurs pas pour rien qu'il a déclaré que « l'administration des douanes perd un fonctionnaire de haut niveau ». « Si aujourd'hui, nous avons la fierté de clamer haut l'essor de notre administration à travers la dématérialisation, c'est grâce à ce vaillant homme », a dit haut et fort le Directeur général des douanes du Bénin.



LITTÉRATURE

Voyage au cœur de “L’Eglise, la Politique et Moi” de Louis G. Vlavonou

“ Le chrétien en politique : unité ou dualité d’une vie ?” C’est par cette interrogation que Louis G. Vlavonou introduit le volume 1 “L’Eglise, la Politique et Moi” de son ouvrage “La Providence divine ne m’a jamais fait défaut”. Cette œuvre de quatre cent quarante (440) pages (Annexe non compris) qui vient enrichir la littérature béninoise a été préfacée par le Professeur Félix Iroko.



“L’Eglise, la Politique et Moi”, c’est enfin un enseignement pour les jeunes qui rêvent de faire l’expérience d’une vie politique avec à la clé des pages entières que l’auteur a consacrées à l’évolution du Parlement béninois, les fonctions de l’Assemblée nationale, le rôle du député...

F. Z. OKOYA

“L’Eglise, la Politique et Moi” comporte deux parties : La première intitulée “Préparation à la Fonction Parlementaire” est subdivisée en quatre (04) Chapitres dont un préliminaire. La Deuxième partie titrée “Mon combat au Parlement” est composée de quatre (04) chapitres dont le dernier est consacré à la génération montante, sous le titre “Conseils aux jeunes qui rêvent de faire l’expérience d’une vie politique”. Des conditions de sa naissance, le 24 août 1951 à Ko-Koumolou, une bourgade de la commune d’Ifangni, suivis de sa petite enfance heureuse (vite éteinte par les aléas du tutorat) à sa deuxième participation aux élections législatives en 2007 alors que son épouse Appoline était hospitalisée suite à un grave accident de circulation, en passant par les dures réalités de la vie citadine à Porto-Novo, Louis G. Vlavonou n’a

rien occulté.

Il n’a pas non plus oublié les circonstances de son “retour miraculeux” à l’Eglise (grâce à Appoline) alors qu’il avait tourné dos à la messe suite aux railleries des autres enfants de la ville qui l’ont vu venir à la Cathédrale Notre Dame de l’Immaculée Conception de Porto-Novo en tenue kaki (sa plus belle tenue à l’époque) et pieds nus.

Quand le douanier « super-blindé » rencontre le Christ

L’auteur, aujourd’hui un homme de grande et profonde foi chrétienne, n’a pas toujours été un fervent catholique. Les réalités du métier des armes l’ont conduit à chercher une surprotection dans les forces traditionnelles. Il narre ces épisodes de sa vie en ces termes: «... Je fus récupéré par un oncle qui décida de me préparer aux métiers des armes. Me préparer voudrait dire “me protéger

spirituellement”...

Tous les week-ends, je parcourais monts et vallées à la recherche de nouveaux blindages. C’est dans ces conditions que je rencontrai ma future épouse, une pieuse femme qui était en 1^{ère} au Collège Notre Dame des Apôtres de Cotonou et que je déposais régulièrement à l’Eglise Bon Pasteur de Cotonou avec ma moto, une Yamaha 100cc. Vu sa dévotion et ne voulant pas la choquer, je dus louer un autre appartement aux fins de cacher tout l’arsenal dont je disposais pour ma protection... Un dimanche soir alors qu’elle était déjà en retard pour la messe, je la déposai tout de même. Mais au lieu de retourner à la maison et revenir la chercher à la fin de la messe, elle me convainquit d’attendre puisqu’on lisait déjà l’Evangile... J’attendis avec elle et à la fin de la proclamation de l’Evan-





gile, elle m'entraîna à l'intérieur de l'église. Nous étions en 1978. Je restai pantois et méditatif par rapport à ce qui m'arrivait. Était-ce prémédité ou le fruit de hasard ? La suite des événements me permit de comprendre que c'était l'œuvre de l'Esprit dans la mesure où elle-même fut incapable de l'expliquer. Qu'il vous souvienne que cela faisait 12 ans que j'avais mis pied à l'église à cause de la raillerie dont j'avais été victime en Octobre 1966.

Voilà comment je découvris l'Eglise avec un nouvel ordinaire de la messe. Pour la suite, le Seigneur continua son œuvre et m'invita à le rencontrer personnellement, d'où l'histoire de ma reconversion. ».

L'auteur nous apprend qu'il a eu une sorte de vision. « J'ai vu une figure en songe qui m'a dit : « Hé Louis ! Pourquoi t'embarrasses-tu de tant de protections ? Je suis la protection ; je suis le Protecteur ». A la suite de cette nuit agitée, Louis Vlavonou aidé de deux de ses amis, a nettoyé sa "chambre forte", la débarrassant des cornes de bêtes sauvages remplies d'ingrédients, les statuettes de tous genres, les calebasses de potions, les ceintures de peaux d'animaux polies, velues ou non. Le tout, mis dans un panier, fut jeté par-dessus le vieux pont de Cotonou, "l'ancien pont" aux environs de 2 h du matin.

Puis ce fut pour lui la découverte du Renouveau Charismatique Catholique où l'auteur a longuement milité avant son voyage d'études en France en 1992 d'où il revient deux ans plus tard avec comme cadeau, la Communauté de l'Emmanuel. Le

Mouvement Catholique des Cadres et Personnalités Politiques (MCCPP) est aussi, le creuset où l'auteur Louis G. Vlavonou a manifesté, par sa participation singulière, sa foi agissante.

Des premiers combats politiques avec l'UGEED au député aux quatre mandats

Louis G. Vlavonou s'est forgé les premières armes politiques avec l'Union Générale des Elèves et Etudiants du Dahomey (UGEED). Gbèhounou, entendez "la vie est au-dessus de tout", raconte en détails ce parcours avec un compendium des différents faits politiques intervenus au Bénin (de Mars 1968 à Février 1991) et qui ont marqué sa période d'initiation au combat politique.

Le Madep, né des entrailles de l'Association de développement Olatédju est le premier parti politique au sein duquel Louis G. Vlavonou a milité, apprend-t-on dès l'entame du chapitre 3 à la page 161. Les pages suivantes renseignent sur les conditions dans lesquelles il fut élu député en 2003 (Quatrième Législature) et comment, contre la volonté de Séfou Fagbohoun finalement convaincu par sa fille Karamatou, il renonça à son

siège laissant sa place à son suppléant, son ami de très longue date, Mathieu Ahouansou.

Et puisque la Providence divine ne lui a jamais fait défaut, Louis G. Vlavonou fut depuis lors, élu député à toutes les échéances législatives avec l'Alliance pour une Dynamique Démocratique (ADD), l'Union fait la Nation (UN) et enfin L'Union Progressiste. Mais à chaque fois, il a dû faire face aux intrigues politiques de ses adversaires puisque des recours, in fine jugés irrecevables, ont été déposés contre lui par Julien Kpoviessi (2007 et 2011) et Pierre Kottin (2015). Entre le dépôt des recours contre lui et les décisions de la Cour, le chrétien catholique fervent qu'est cet homme politique singulier, se confie à la volonté divine et ne cesse d'entonner sa chanson préférée dans ces circonstances : Nul ne peut effacer le destin tracé sous forme de courbes dans la paume des mains.

"L'Eglise, la Politique et Moi" c'est aussi le point du travail du parlementaire Louis G. Vlavonou (Les propositions de lois qu'il a initiées, ses actions dans le contrôle de l'Exécutif...). Mais c'est aussi la traduction en acte politique de sa foi catholique avec le renoncement à des postes (Haute Cour de Justice) ou son opposition aux consignes de son parti, soit par sacrifice pour préserver l'intérêt du groupe politique auquel il appartient, soit pour sauver la démocratie.

"L'Eglise, la Politique et Moi" c'est enfin un enseignement pour les jeunes qui rêvent de faire l'expérience d'une vie politique avec à la clé, des pages entières que l'auteur a consacrées à l'évolution du Parlement béninois, les fonctions de l'Assemblée nationale, le rôle du député...

Aperçu de la bibliographie de Louis Vlavonou

Louis G. Vlavonou est également auteur de plusieurs autres écrits parmi lesquels on retient : « Le contentieux des infractions douanières en République du Bénin » ; « La douane face au développement du commerce informel au Bénin » ; « Les techniques Bancaires-Assurance-Douanes (TBAD) » ; « Le contentieux douanier à l'usage des préposés des Douanes » ; « Le contentieux douanier à l'usage des agents de constatation des Douanes » ; « Guide Fiscal des Douaniers » ; « Le contentieux douanier à l'usage des agents de la catégorie A (Contrôleurs et Inspecteurs des Douanes) »...



Niamey / Ouverture de la 2^{ème} session ordinaire de l'Assemblée nationale

Louis G. Vlavonou appelle au renforcement des relations de bon voisinage entre le Bénin et le Niger

Après quelques mois de vacances, les députés du Niger ont fait, le lundi 27 septembre 2021, leur rentrée parlementaire. La cérémonie solennelle qui a marqué ladite rentrée s'est déroulée en présence de plusieurs invités de marque dont le Président du parlement béninois, l'honorable Louis G. Vlavonou. Dans le discours qu'il a délivré pour la circonstance, le numéro 1 des députés béninois, a mis l'accent sur les liens multiséculaires qui unissent les peuples du Niger et du Bénin. C'est d'ailleurs au regard desdits liens qu'il a appelé au renforcement des relations de bon voisinage, porteuses de paix et de développement pour les deux pays et les deux peuples liés par l'histoire, la géographie, la politique...

Hermann OBINTI



Selon les faits historiques auxquels le Président Louis G. Vlavonou a fait allusion, « le Niger est une région dont le peuple-

ment remonte à la préhistoire, comme l'attestent les outillages anciens en céramique et en métal, les gravures et peintures rupestres ou encore les

restes de squelettes bien alignés retrouvés sur les sites de Bura dans le sud-ouest du pays ».

«... Au Niger, il faut compter trois (03) grands groupes ethniques : les Haoussa ; les Zarma et les Peuls. Ce sont également des entités essaimées dans mon pays, le Bénin, sans occulter la présence remarquable des Yoruba, Dendis, Mossis et Bambaras », a rappelé le Président du Parlement béninois.

Au plan politique, ce ne sont d'ailleurs pas des points de rapprochement qui manquent comme le narre, si bien le Président Louis G. Vlavonou. On peut en effet retenir qu'en 1900, les Français font du Niger un territoire militaire administré à partir de l'ancien sultanat de Zinder. Il devient une colonie française en 1922 dont le premier gouverneur fut Jules Brévié. « Après le Bénin, le 04 décembre 1958, le Niger devient une République autonome au sein de la Communauté française, le 18 décembre de la même année, malgré une campagne pour le « non » au référendum, menée par Djibo Bakary, opposé au chef du gouvernement Hamani Diori. Le 3 août 1960, après le Bénin, le 1^{er} août, le Niger accède à l'indépendance et Hamani Diori (1916-1989) est élu

Niger : un Etat de droit qui se consolide

Pour le Président Louis G. Vlavonou, le Niger peut être désormais cité en exemple quand on voudra parler des Etats démocratiques grâce à la volonté de son peuple qui a su relever, avec courage et détermination, le défi remarquable de l'organisation effective et réussie des différentes consultations électorales échues, démontrant, par la même occasion, sa foi assumée dans la démocratie ainsi que sa volonté inébranlable d'édifier un Etat de droit au Niger. « Il est souhaitable que des modèles de ce genre fassent de plus en plus école partout sur notre continent. Le Bénin, mon pays s'y attèle depuis son renouveau démocratique en 1990 », a-t-il dit d'ailleurs indiqué.

Comme à ses habitudes, il a rappelé aux députés Nigériens qu'ils appartiennent à une institution de contre-pouvoir et non pas une institution contre le pouvoir. « Cela suppose une collaboration harmonieuse dans une distribution des pouvoirs entre les fonctions législative, exécutive, et juridictionnelle de l'Etat dans le respect des missions et des prérogatives de chaque organe en vue de la réalisation du bien commun », a-t-il martelé avant de rendre un hommage bien mérité à son homologue Séini Oumarou, Président de l'Assemblée Nationale du Niger.

EL-HADJ AFFISSOU ANONRIN



président de la République par l'Assemblée nationale. L'opposition avec Djibo Bakary devient de plus en plus forte. Ce dernier est contraint à l'exil à la veille de l'indépendance, bien que bénéficiant du soutien du camp progressiste ouest-africain (Kwame Nkrumah, Ahmed Sékou Touré) », a aussi rappelé le Président Vlavonou. Il n'a pas manqué non plus de mettre l'accent sur les relations développées au plan sous-régional par le Bénin et le Niger qui sont, entre autres membres : du Conseil de l'Entente, créé en Mai 1959 par la Côte d'Ivoire, le Niger, la Haute Volta (maintenant le Burkina Faso) et le Dahomey (maintenant le Bénin) ; de la Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) à laquelle le Niger adhère en 1975 ; de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) où nous partageons le CFA ensemble. Pour le Président Vlavonou, ce n'est pas pour rien que, voulant fortifier et renforcer ces liens historiques, le Niger a choisi le Bénin pour écouler sur l'extérieur, ses réserves de pétrole.

Nous sommes très préoccupés et consternés par la situation qui prévaut au Sahel et dans le bassin du Lac Tchad. Nous avons aussi pleinement conscience, au Bénin, qu'au-delà de la protection légitime et nécessaire des populations civiles, victimes impuissantes et prises au piège de l'intolérance religieuse...

Tous unis contre le terrorisme et l'extrémisme violent

Toujours dans son discours, le Président Louis G. Vlavonou a réitéré aux parlementaires nigériens, le soutien indéfectible de leurs homologues béninois à s'engager résolument à leurs côtés pour bouter hors du Niger, le terrorisme et l'extrémisme violent. «...Nous sommes très préoccupés et consternés par la situation qui prévaut au Sahel et dans le bassin du Lac Tchad. Nous avons aussi pleinement conscience, au Bénin, qu'au-delà de la protection légitime et nécessaire des populations civiles, victimes impuissantes et prises au piège de l'into-

lérance religieuse et de l'extrémisme violent, l'enjeu de votre lutte, c'est, en définitive, la survie des institutions démocratiques de votre pays, comme c'est du reste le cas dans d'autres Etats également touchés par ce phénomène. L'heure semble donc venue pour nous, représentants légitimes des peuples et démocratiquement élus, de jouer notre partition dans cette lutte, noble et salutaire, et je voudrais, à cet égard, me féliciter aussi de la tenue récente à Vienne, en Autriche, le 09 septembre dernier, du Premier Sommet parlementaire mondial sur la lutte contre le terrorisme, en saluant l'importante déclaration qui en est issue », a dit le Président Vlavonou.

Saisissant l'occasion de la mission qu'il conduit, le Président Louis G. Vlavonou a annoncé qu'il est porteur d'un message de soutien de son S.E.M. Patrice Talon, Président de la République du Bénin et de son gouvernement à S.E.M. Mohamed BAZOUM, ainsi qu'à l'ensemble du peuple nigérien en lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent.

Le Président Vlavonou au cabinet du chef de l'Etat nigérien Mohamed BAZOUM

En marge de la cérémonie solennelle d'ouverture de la deuxième session ordinaire de l'Assemblée nationale du Niger, le Président du Parlement béninois, l'honorable Louis Gbèhounou Vlavonou et plusieurs autres de ses collègues de la sous-région ont été reçus en audience, accompagné de son homologue Oumarou SEINI du Niger, par le Chef de l'Etat nigérien, le Président Mohamed BAZOUM. Le chef de l'Etat nigérien et ses hôtes ont échangé sur divers axes de coopération en vue du renforcement des relations entre nos pays. A sa sortie de l'audience, le Président de l'Assemblée nationale du Bénin a confié à la presse qu'il a profité de la rencontre pour transmettre le message de soutien du Président de



la République du Bénin, son Excellence M. Patrice TALON à son frère et ami, le Président de la République du Niger, son Excellence M. Mohamed BAZOUM, ainsi qu'à l'ensemble du peuple nigérien en lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent.

VITALI BOTON

Premier sommet parlementaire mondial sur la lutte contre le terrorisme

Le Président Vlavonou appelle à une mobilisation générale pour une guerre contre le terrorisme au Sahel

Polo AHOUNOU



Dans le cadre des travaux de la 5^{ème} Conférence Mondiale des Présidents de Parlement ouverte, le 06 septembre 2021 à Vienne, Capitale de l'Autriche, le Président du parlement béninois Louis Gbèhounou VLAVONOU a participé, le jeudi 09 septembre au premier Sommet parlementaire mondial sur la lutte contre le terrorisme organisé conjointement par l'UIP et les Nations Unies. En effet, le Bureau de lutte contre le terrorisme, l'UIP et d'autres entités des Nations Unies, telles que l'ONUDC, travaillent en synergie pour soutenir l'action parlementaire et le travail législatif nécessaires à l'application des résolutions et des stratégies pertinentes des Nations Unies concernant le terrorisme et l'extrémisme violent. Le programme intitulé « Rôle des parlements dans la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent pouvant y conduire », aide les parlements à mettre en œuvre les obligations et les instruments internationaux liés à la

lutte contre le terrorisme, à s'attaquer aux conditions propices au terrorisme et à combler les lacunes dans la mise en œuvre des instruments internationaux, juridiques et autres moyens de lutte contre le terrorisme.

À cette occasion, le Président du parlement béninois Louis Gbèhounou VLAVONOU a marqué sa présence par un discours fort, qui exprime le soutien du Bénin aux pays voisins de la CEDEAO frappés par le phénomène du terrorisme. «..Avec trois de ses quatre voisins à savoir : le Burkina Faso, la République du Niger et la République Fédérale du Nigeria, directement touchés par la progression de la menace terroriste et le crime organisé dans le Sahel et le bassin du Tchad, mon pays le Bénin, ne saurait rester indifférent à ce phénomène consternant et de plus en plus préoccupant pour les pays concernés, leurs voisins immédiats et pour l'ensemble de la communauté internationale...», a dit le numéro 1 du parlement bénin-

nois. Le Président de l'Assemblée nationale a profité de cette occasion pour lancer un appel à une mobilisation générale afin de faire face à cette menace qui est presque à la porte de son pays le Bénin : «...Face à la recrudescence des actes de piraterie maritime dans le Golfe de Guinée au cours de ces dernières années, il est en effet à craindre une jonction éventuelle entre les groupes terroristes venant du Sahel et ceux opérant sur les côtes maritimes. Une telle perspective fonde nos appréhensions et mérite d'être prise au sérieux par la communauté internationale car il s'agit d'une grave menace sur le commerce mondial et son éradication requiert la mobilisation de gros moyens. C'est pourquoi je voudrais, au nom de mon pays, vous féliciter sincèrement de la tenue de ce premier sommet parlementaire mondial consacré à la lutte contre le terrorisme, ainsi que de toutes les initiatives antérieures concourant au même but. Mon vœu le plus ardent est que cet événement sonne la mobilisation générale pour cette guerre de longue haleine...»

Il convient de rappeler qu'après l'ouverture du Sommet, plusieurs personnalités dont le Directeur Europe et de la région MENA à l'Institut pour l'économie et la paix Serge Stroobants, ont fait la présentation de l'état des lieux du terrorisme au Sahel. En dehors du Président de l'Assemblée nationale du Bénin Louis Gbèhounou VLAVONOU, le Président de l'Assemblée nationale de la Mauritanie et président du comité interparlementaire G5 Sahel M. Cheikh Ahmed Baya, le Président du parlement Arabe M. Adel Bin Abdulrahman et le Président de l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée sont intervenus au cours de ce sommet Parlementaire Mondial.

Gouvernance mondiale et défi sécuritaire des Parlements

Ce que le Président Vlavonou a dit à Vienne

Les travaux de la 5^{ème} conférence mondiale des Présidents de Parlement ouverte, le 7 septembre 2021 à Vienne, capitale d’Autriche se sont poursuivis, le mardi 8 septembre 2021. Au cours des échanges, les réflexions se sont cristallisées autour de la gouvernance mondiale et du défi sécuritaire des Parlements. La délégation béninoise conduite par le Président Louis G. Vlavonou a fait forte impression au cours de ces échanges. Les apports du Président de l’Assemblée nationale du Bénin sur les deux thèmes qui ont été développés au cours de ladite conférence ont été d’ailleurs salués à leur juste valeur par l’ensemble des participants.

EL-HADJ AFFISSOU ANONRIN

Sur le premier thème qui porte sur « Les parlements et la gouvernance mondiale: un projet en cours », le Président Louis G. Vlavonou a été on ne peut plus clair. « En tant qu’incarnations de la souveraineté populaire et temples de la démocratie, les parlements ont assurément un grand rôle à jouer dans la gouvernance mondiale », a-t-il dit d’entrée. « A cet égard, il convient de se féliciter de toutes les initiatives qui permettent aux présidents des parlements de se prononcer sur les grands défis auxquels le monde est confronté comme celui du développement durable, de la sécurité, de la pandémie en cours, pour ne citer que ceux-là », a-t-il poursuivi.

Se référant à la première conférence mondiale des présidents de parlement qui s’est tenue à New York à la veille du sommet du millénaire qui devrait regrouper les chefs d’Etat et de Gouvernement de la planète dans le cadre de la mise en place d’une coalition mondiale pour le développement, le Président Louis G. Vlavonou a rappelé la bonne démarche, qu’avait adoptée à l’époque, le secrétaire général des Nations-Unies d’alors, feu Koffi Annan qui recommandait de recueillir l’avis ou la position des représentants du peuple afin que les décideurs en dernier ressort puissent en tenir éventuellement compte.

De ce point de vue, a-t-il dit, l’Union interparlementaire a un grand rôle à jouer en tant que représentant des parlements à l’ONU.

Elle doit, selon le Président Vlavonou, établir notamment une coopération fluide et mutuellement bénéfique entre cette organisation et les représentations nationales dont elle est le porte-voix. Il lui paraît surtout hors de question que, dans le cadre de la gouvernance mondiale, l’organisation des Nations Unies, où sont représentés tous les Etats de la planète, devienne la tribune où seront transposées, éventuellement, les relations conflictuelles entre les gouvernements et les parlements nationaux de certains pays. « Une telle situation, difficilement gérable par



le Secrétaire général de l’Organisation, risquerait en effet de plomber purement et simplement la gouvernance mondiale et constituer une entrave sérieuse à l’atteinte des objectifs visés », pense le premier Responsable du Parlement béninois.

L’intervention du Président Louis G. Vlavonou relative au second thème qui porte sur « L’ouverture, la transparence et l’accessibilité des parlements face au défi sécuritaire, comment trouver le bon équilibre ? », a aussi retenu l’attention des participants. Il a notamment partagé avec les uns et les autres les grandes réformes engagées par la 8^{ème} législature de l’Assemblée nationale du Bénin qu’il dirige dans le domaine du défi sécuritaire en lien avec l’ouverture, la transparence et l’accessibilité des parlements.

« Dans mon pays au Bénin, il existe un commandant militaire nommé par la hiérarchie militaire sur proposition du Président de l’Assemblée nationale conformément à l’article 134 du Règlement intérieur de l’Assemblée nationale. Ainsi, le groupe de sécurité de l’Assemblée nationale étant placé sous l’autorité directe du Président de l’Assemblée nationale avec entre autres attributions : l’escorte

et la protection de l’intégrité physique du Président de l’Assemblée nationale ; la protection de l’intégrité physique des membres du bureau et de tous les députés. La législature actuelle de l’Assemblée nationale du Bénin que j’ai l’honneur de présider, la 8^{ème} de l’ère du renouveau démocratique dans mon pays, a été installée dans un contexte particulier caractérisé par les menaces et les contestations des militants des partis politiques qui n’avaient pas cru devoir ou qui n’avaient pas pu se conformer aux nouvelles dispositions légales en vigueur pour pouvoir se présenter aux élections législatives du 28 avril 2019 », a expliqué le Président Louis G. Vlavonou. Il a rappelé au passage que c’est dans ce climat de vives tensions qu’il est apparu nécessaire de mettre en place un dispositif sécuritaire pour assurer la protection physique des locaux abritant le parlement à travers une garde permanente et le contrôle minutieux des entrées et des sorties des personnes étrangères à l’Institution parlementaire.

Poursuivant ses explications, le Président Vlavonou a fait savoir à l’assistance que la sécurité individuelle des députés a été renforcée dans leur déplacement et parfois à leurs domiciles pour ceux qui en ont exprimé le besoin.

Les fruits ont porté la promesse des fleurs puisque ce dispositif sécuritaire a fait en sorte qu’aucun incident majeur n’a été enregistré à ce jour relativement à la sécurité de l’hémicycle ou des députés.

En ce qui concerne la transparence, il convient de signaler, selon le Président du Parlement béninois que les débats en plénières ainsi que les différents votes qui interviennent à l’hémicycle, quel que soit le mode de scrutin, sont toujours retransmis en direct par la radio appartenant à l’Institution et qui sera bientôt secondée par une station de télévision.

Il est aussi à retenir que toutes les lois votées font systématiquement l’objet d’une publication au journal officiel et en ligne.

Les bienfaits du clou de girofle

Qu'est-ce que le clou de girofle ?

Il s'agit d'une épice issue des fleurs du giroflier (*Syzygium aromaticum*), originaire de l'archipel des Moluques en Indonésie. On récolte les boutons de fleurs qui, cueillis à la main avant la floraison, sont séchés au soleil, devenant alors durs et plus petits.

Thomase KPADE DEMAGNON
Source internet

On les utilise pour aromatiser les viandes et les ragoûts, pour préparer des sauces riches, les légumes marinés, les fromages, les pains et les boissons chaudes comme le thé. Les clous de girofle font partie des épices les plus appréciées, les plus utilisées, et sont riches en vitamines, minéraux et antioxydants.

Le clou de girofle est un anti-inflammatoire qui apaise les douleurs musculaires. Mais c'est aussi un très bon anesthésiant local et un antiseptique efficace. Le girofle agit également contre les bactéries, les microbes et les virus. Ses vertus sont donc illimitées !

Manger seulement deux petits clous de girofle par jour peut soulager les problèmes digestifs, renforcer le système immunitaire et même aider à combattre le cancer !

Comment utiliser le clou de girofle ?

- Les clous de girofle peuvent être utilisés comme remèdes pour les problèmes digestifs puisqu'ils augmentent la sécrétion d'enzymes digestives.

Une infusion de clou de girofle permet de combattre divers troubles digestifs, en particulier le mal de ventre et les ballonnements. Pour la préparer, faites infuser 4 ou 5 clous de girofle pendant une dizaine de minutes dans une grande tasse d'eau bouillante. Ôtez les clous de girofle. On peut y ajouter un peu de cannelle, du jus de citron ou une cuillerée de miel, pour adoucir le breuvage. Buvez l'infusion trois fois par jour, en dehors des repas.

- Le clou de girofle est utilisé pour soulager le mal de dents. Ses propriétés à la fois antiseptiques et anti-inflammatoires ont été souvent rapportées.

Pour le mal des dents ou une carie qui dérange, mettre un clou de girofle sur la dent qui gêne, pour éliminer la douleur, tout en consultant le dentiste ! Il existe aussi des huiles essentielles à base de clou de girofle. Pour une application précise, utilisez un coton-tige, imprégnez-le et humectez doucement la zone douloureuse. En bain de bouche : faire infuser 4 ou 5 clous de girofle dans une tasse d'eau bouillante, laissez refroidir. Faire un bain de bouche après chaque repas.

- En cas de fatigue intense ou d'épuisement physique et intellectuel, mettez une goutte



d'huile essentielle de girofle sur un sucre. Et vous en prendrez deux fois par jour, jusqu'à soulagement des symptômes. C'est une solution parmi tant d'autres, pour stimuler vos défenses immunitaires et votre mémoire. Attention ! Ce remède n'est pas recommandé aux femmes enceintes, afin d'éviter tout risque de contraction.

- Les clous de girofle contre les infections urinaires. Pour calmer les douleurs d'une infection urinaire comme la cystite, ou en cas de calculs rénaux. Pour vous soulager, buvez simplement une infusion de clous de girofle une à deux fois par jour.
- Ses propriétés antivirales et antibactériennes vous aideront à éviter la grippe, le rhume et d'autres infections.

Première méthode pour profiter de ses bienfaits : diluez une à deux gouttes d'huile essentielle dans une cuillère à café d'huile d'olive, à avaler avant le repas. Seconde méthode : diluez une à deux gouttes d'huile essentielle sur un morceau de sucre, à faire fondre sous la langue avant le repas. Quelle que soit la technique employée, vous pouvez l'utiliser une à trois fois par jour, pendant une semaine maximum. En augmentant le nombre de globules blancs dans le corps. Cette méthode -ci nous aide à combattre les infections.

- Le clou de girofle est excellent pour les personnes qui ont des problèmes de glycémie, comme le diabète, car il agit de la même manière que l'insuline dans le corps. Il aide à exporter l'excès de sucre du sang dans les cellules du corps. Cela ramène les niveaux de sucre à l'équilibre.
- Les clous de girofle contiennent certains éléments comme des flavonoïdes, du manganèse et de l'eugénol qui favorisent la santé des os et des articulations.

Les rhumatismes, lumbagos et autres douleurs musculaires peuvent être soulagés en massant

longuement les zones douloureuses avec de l'huile essentielle de clou de girofle fortement diluée dans de l'huile végétale d'amande douce ou une autre huile végétale grasse. Les bonnes proportions : 5 à 10 % d'huile essentielle de clou de girofle pour 90 à 95 % d'huile d'amande douce.

- L'eugénol confère au clou de girofle des propriétés analgésiques et anti-inflammatoires ! Une façon d'en profiter, est de les utiliser comme remède contre les maux de tête. - Les clous de girofle contiennent de la vitamine K, qui est essentielle pour favoriser une bonne coagulation sanguine. Ceci est particulièrement bénéfique pour ceux qui souffrent de problèmes de coagulation liée au manque de vitamine K.

- Le clou de girofle aide à arrêter la croissance des tumeurs et cause la mort cellulaire de plusieurs types de cellules cancéreuses humaines. Cela inclut le cancer du poumon, du sein et de l'ovaire, ainsi que d'autres types de cancer à leurs premiers stades.

C'est aussi un anti-insecte redoutable ! Je ne pouvais pas omettre de vous parler de la pomme d'ambre. Elle a deux effets très intéressants. Une pomme d'ambre, c'est une orange dans laquelle on aura piqué un tas de clous de girofle. L'orange va diffuser son odeur d'agrumes là où vous la laisserez. Couplée aux clous de girofle, elle va avoir la propriété d'éloigner les insectes. Notamment les mouches et les mites ! Vous déposerez votre pomme d'ambre sur vos plans de travail, dans vos armoires ou vous la suspendrez tout simplement, après l'avoir entourée d'un ruban. Quelle odeur ! ♦

Clous de girofle : les précautions d'emploi

Les clous de girofle contiennent une substance active potentiellement allergène : l'eugénol. Cette dernière est également toxique à forte dose. L'huile essentielle de clou de girofle, qui en contient une forte concentration, doit donc être utilisée avec beaucoup de précaution. Il faut toujours la diluer et ne pas l'employer plus d'une semaine d'affilée. De plus, les personnes ayant une peau fragile ne doivent pas l'utiliser en application locale. Enfin, cette huile essentielle est déconseillée aux enfants de moins de 10 ans, aux femmes enceintes et aux femmes allaitantes.

Jeux de
LETTRE

Le Coq



Toto et la maîtresse

1) - Que celui qui se sent bête se lève.
Et Toto se lève.

- Tu te trouves bête Toto, demande la maîtresse ?

- Non madame, répondit Toto sûr de lui, mais ça me faisait de la peine de vous voir toute seule debout

2) - La maîtresse demande à Toto : « Combien font deux lapins plus deux lapins plus deux lapins ?

« Toto répond : « 7 ». La maîtresse dit : « On va faire autrement, si je te dis deux pommes plus deux pommes plus deux pommes ?

« Il répond : « 6 »

« Alors pourquoi quand je te dis deux lapins plus deux lapins plus deux lapins tu me dis que ça fait 7. »

« Parce que j'en ai un à la maison !

3) - C'est la maîtresse qui demande aux enfants de dessiner une vache et le pré. Toto va montrer sa feuille à la maîtresse et il dit « J'ai fini ». La maîtresse répond :

— Ah bon ?

— Tu n'as rien fait.

— C'est normal la vache a tout brouté. »

4) - En math Toto lève le doigt, il dit :

« Maitresse je peux aller aux toilettes? »

La maitresse répond non.

En français toto lève le doigt il dit :

« Maitresse je peux aller aux toilettes? »

La maitresse répond non.

En géographie la maitresse demande à Toto

- Où se trouve le lac Léman ?

- Sous ma chaise.

5) - Toto demande à son copain Rémi :

« que font 3 et 3 ? » Son copain lui répond : « 3 et 3 ça fait 6 Toto ! » « Mais non ça fait match nul »

6) - « Tu es épicière. J'entre dans ton magasin et je choisis une salade à 1 euro, un kilo de carottes à 3 euros et trois litres de jus d'oranges à 4,50 euros. Combien je te dois? »

Toto réfléchit un moment et se met dans la peau de l'épicière,

- Ne vous en faites pas ma petite dame, vous me réglerez votre note demain ! »

Compare ces deux dessins et trouve les 5 éléments qui manquent dans celui du deuxième.
Dessine-les à la bonne place



COMMENT ECOUTER la Radio HEMICYCLE SUR UN TELEPHONE ?



. INSTALLATION DE L'APPLI

- 1- Ouvrir Google Play Store (Disponible sur tous les téléphones et tablettes Android)
- 2- Rechercher « radio hémicycle » ou « assemblée nationale benin »

Cet écran s'affichera :

. INSTALLATION DE L'APPLI

- 3- Cliquer sur « INSTALLER »

Après 30 secondes environ, l'application est installée. L'icône apparaîtra sur votre écran.

. ECOUTER RADIO HEMICYCLE

Chaque fois que vous avez envie d'écouter radio Hémicycle, il suffit d'appuyer sur l'icône de la radio. L'écran suivant s'affichera.

Appuyer sur la touche PLAY affichée à gauche en bas de l'écran.

Le volume peut être ajusté sur le téléphone ou sur la barre située totalement en bas de l'écran affiché.

Le menu composé de 4 petits carreaux, situé en bas, à droite de l'écran offre la possibilité

- 1- D'accéder à la page Facebook de radio Hémicycle pour envoyer vos messages ou commenter l'actualité diffusée sur la radio.
- 2- D'activer ou désactiver une alarme de Réveil.
- 3- D'accéder directement au site internet de l'Assemblée nationale.



RADIO HEMICYCLE



NB : Tout en écoutant Radio Hémicycle, vous pouvez utiliser votre téléphone pour d'autres tâches.
Pour cela, il suffit de réduire l'icône.

FM 103.4 Mhz

Ecoutez Radio Hémicycle en direct

01 BP 371 Porto-Novo
Tél. : 20 21 22 19 / 20 21 36 44
www.radiohemicycle.com